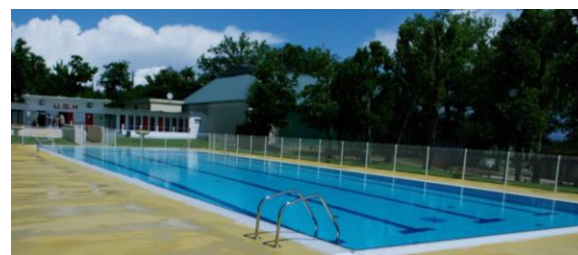


RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

L'Étampois Sud Essonne,
une agglomération
au service
de ses 37 communes



Accusé de réception en préfecture
09T-200017846-20230327-CA-DEL-2023-016-DE
Date de télétransmission : 30/03/2023
Date de réception préfecture : 30/03/2023



LE ROB

Le rapport d'orientations budgétaires, support du débat des orientations budgétaires qui se tient obligatoirement dans les deux mois précédant le vote du budget, est l'acte politique majeur en ce qu'il détermine les grands axes du projet de budget pour l'exercice auquel il se rapporte. Au cas particulier, il présente, pour le budget principal et les budgets annexes :

- *Les principaux éléments de contexte dans lequel s'inscrit le projet de budget 2023 (conjoncture économique, loi de programmation des finances publiques et loi de finances)*
- *L'évolution institutionnelle de l'Agglomération de son origine à nos jours*
- *Son importance pour le territoire, ses perspectives d'évolution*
- *Une synthèse de la situation financière de l'agglomération*
- *Les principaux enjeux liés aux ressources humaines*



LES CONTEXTES

INTERNATIONAL

- La poursuite de la guerre en Ukraine
- Une inflation record
- Un ralentissement progressif de la croissance mondiale sans décrochement
- Forte appréciation du dollar américain en 2022
- Abandon fin 2022 de la politique « zéro COVID » en Chine

EUROPÉEN

- Difficultés d'approvisionnement énergétique
- Envolée de l'inflation
- Durcissement des conditions monétaires
- Ralentissement de l'activité économique
- Remontée des taux directeurs de la BCE

NATIONAL

- Activité économique moins forte que prévu en 2022
- Inflation élevée (5,2 % en moyenne en 2022)
- Recul de la croissance au 3^e trimestre 2022
- Revalorisation des retraites, chèque énergie, suppression de la redevance audiovisuelle, vont soutenir le pouvoir d'achat
- Résilience de l'économie française

LOI DE FINANCES INITIALE POUR 2023

Ajustements de la DGF

Ajustement de la DGF de 320 M€ (inférieur à l'inflation), et absence d'écèlement sur le bloc local. Abondements ciblés :

- Communes : Progression de la DSU (+90 M€) et de la DSR (+ 200 M€)
- EPCI : Progression de la dotation d'intercommunalité (+ 30 M€)

Création du fonds vert de 2 Mds€, destiné au financement de projets :

- de performance environnementale (rénovation énergétique des bâtiments, valorisation des déchets, rénovation des éclairages publics),
- à l'adaptation au changement climatique (prévention des inondations, des incendies de forêt, etc.),
- l'amélioration du cadre de vie (zones à faibles émissions, recyclage des friches, etc.).

Filet de sécurité sur les coûts de l'énergie. Critères cumulatifs d'éligibilité :

- Epargne brute 2023 en baisse de plus de 25 % par rapport à 2022
- Augmentation des dépenses d'énergie entre 2022 et 2023 supérieure à 60 % de l'augmentation des recettes réelles de fonctionnement entre 2022 et 2023
- Un potentiel financier par habitant inférieur au double du potentiel financier moyen par habitant de la strate (communes) ou de la catégorie (EPCI)

Amortissement des prix de l'électricité

- Prise en charge de 50 % des factures pour les collectivités dont les prix dépassent 180 €/MWh, dans la limite de 320 MWh
- Analyse en cours pour l'éligibilité de la CAESE

LOI DE FINANCES INITIALE POUR 2023

Suppression de la CVAE

- Suppression progressive de la CVAE en 2023 (- 50 %) et 2024 (- 100 %) pour les entreprises, soit 8 Md€.
- Attribution dès cette année pour les EPCI d'une quote-part de TVA en compensation de la CVAE qu'elles ne percevront plus dès cette année.
- Compensation égale à la moyenne des montants de CVAE perçus entre 2020 et 2023.
- La dynamique annuelle de cette fraction sera, elle, affectée à un fonds national de l'attractivité économique des territoires, dont les critères seront définis par décret. Les départements percevront quant à eux une fraction dynamique de TVA.
- **Révision des valeurs locatives :**
 - des locaux professionnels repoussée à 2025
 - des locaux d'habitation repoussée à 2028
- **Suppression de l'obligation de répartition de la Taxe d'Aménagement (LFR)**



LA CAESE : **20 ANS D'HISTOIRE AU SERVICE** **DE L'ÉTAMPOIS SUD ESSONNE**

1^{ER} JANVIER 2004 - 2023

20 ANS D'ÉVOLUTION INSTITUTIONNELLE

D'une communauté de gestion, à une intercommunalité de projets

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20230327-CA-DEL-2023-016-DE
Date de télétransmission : 30/03/2023
Date de réception préfecture : 30/03/2023

À leur origine la CCE, puis la CCESE, ont essentiellement été cantonnées à la gestion des compétences facultatives transférées par les Communes d'Étampes et de Morigny-Champigny : programmation culturelle, conservatoire, office de tourisme, arts plastiques, piscine, aires d'accueil des gens du voyage, accueils de loisirs, les études dirigées, la petite enfance et la gestion des déchets ménagers, événements (foire de l'Essonne verte, marché de Noël, Automnales et Printanières à Étampes).

En 2013 après l'extension du territoire, une nouvelle série de compétences opérationnelles a été transférée : les accueils périscolaires, le Service Minimum d'accueil pour les communes ayant transféré le périscolaire, laissant les garderies aux communes qui n'avaient pas souhaité transférer ce service, le PAD, devenu MJD, la gestion des animaux errants, l'aménagement numérique du territoire.

En 2014, afin de préparer la transformation en communauté d'agglomération, la politique de la Ville (hors maisons de quartier et opération ANRU), la mobilité et l'équilibre social de l'habitat.

En 2015, la loi NOTRe est venue donner un coup d'accélérateur aux intercommunalités en imposant de nouvelles compétences obligatoires : la GEMAPI, l'eau, l'assainissement. Des compétences détenues jusque là par la CAESE à titre optionnel, sont devenues obligatoires : gestion des déchets ménagers et aires d'accueil des gens du voyage.

1^{ER} JANVIER 2004 - 2023

20 ANS D'EVOLUTION INSTITUTIONNELLE

D'une communauté de gestion, à une intercommunalité de projets

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20230327-CA-DEL-2023-016-DE
Date de télétransmission : 30/03/2023
Date de réception préfecture : 30/03/2023

Bien que depuis l'origine, la CCESE portait dans ses statuts la compétence relative à l'élaboration d'un SCOT, c'est-à-dire à la définition d'une stratégie de développement, ce n'est qu'en 2019 qu'a été initiée, pour la première fois, une réflexion collective sur les ambitions portées pour le territoire.

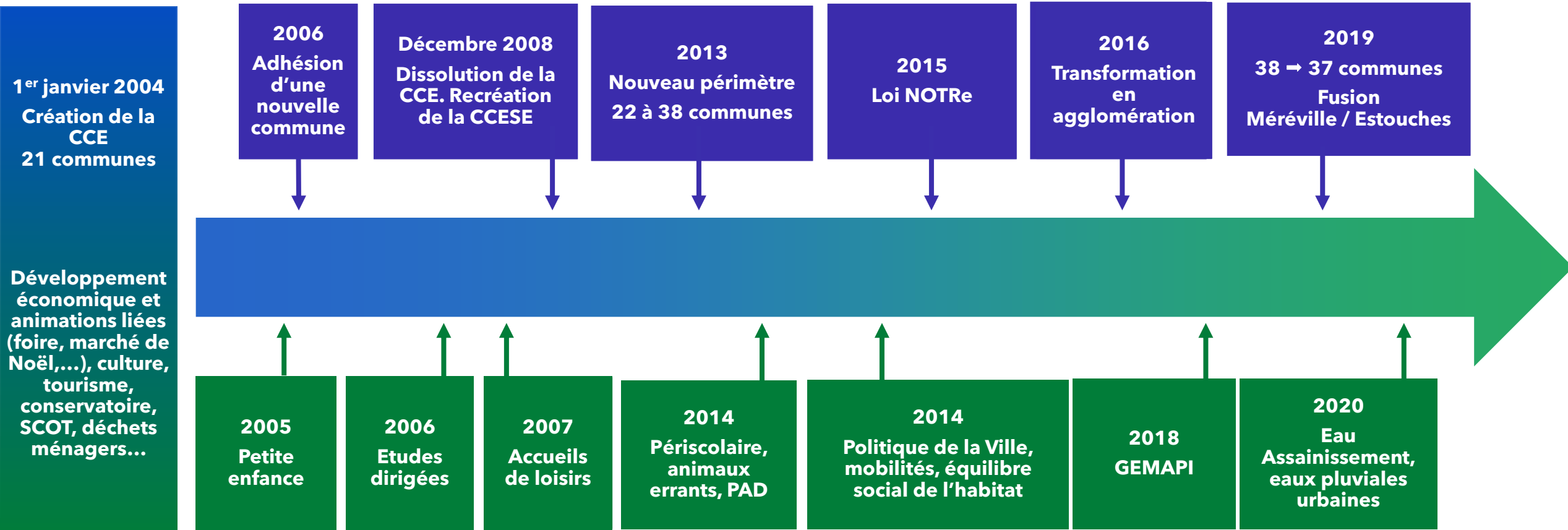
La démarche relative à l'élaboration d'un projet de territoire ainsi que l'élaboration du PLH, tout comme l'initiation d'un SCOT valant PCAET ont été saluées par la Chambre régionale des comptes (CRC) dans son rapport sur la gestion de la CAESE au titre des années 2017 et suivantes, rendu public lors du conseil communautaire du 13 février 2023.

Outre la nouvelle impulsion politique identifiée par la CRC à compter de 2018, ces avancées notables ont été rendues possibles grâce à l'autonomisation de la CAESE pour laquelle la Chambre rappelle que le point de départ de la démutualisation des services avec la commune d'Étampes date de 2016, lorsque le Directeur général a cessé d'être commun aux deux entités.

Aujourd'hui, la démutualisation est complète.

1^{ER} JANVIER 2004 - 2023

20 ANS D'EVOLUTION INSTITUTIONNELLE



1^{ER} JANVIER 2004 - 2023 20 ANS D'ÉVOLUTION INSTITUTIONNELLE

Le choix des Maires au cœur des évolutions récentes de la CAESE

Comme l'ont voulu les Maires à l'unanimité, 7 points ont été érigés en principes fondateurs du pacte de mandature 2020-2026 :

- la parfaite autonomie de la communauté d'agglomération et sa complémentarité avec les communes ;
- l'application du principe « une commune, une voix » ;
- renforcer la coopération par des services communs ;
- définir un projet de territoire ;
- maintenir une gestion budgétaire saine et équilibrée ;
- faire du développement économique, touristique et de l'emploi un axe majeur ;
- faire du territoire un espace plus résilient.

Cette volonté commune sera poursuivie en 2023.

1^{ER} JANVIER 2004 - 2023

20 ANS D'EVOLUTION INSTITUTIONNELLE

Le choix des Maires au cœur des évolutions récentes de la CAESE

Forte de son ambition affirmée au service de tout le territoire, dans la continuité de la nouvelle impulsion remarquable par la Chambre régionale des comptes, pour sa 20^e année, la CAESE poursuivra les ambitions suivantes :

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE TERRITOIRE

- Feuille de route de l'action intercommunale pour les 10 ans à venir
- Adéquation des services existants (enfance, petite enfance, piscines...) avec les besoins
- Mise à jour et validation du PPI
- Adaptation le cas échéant du pacte financier et fiscal

ADOPTION DU PREMIER PLH

- 15 décembre 2022, premier arrêt du PLH
- Avis des communes
- Avis de l'Etat
- 2^e avis du PLH tenant compte, le cas échéant, de ces avis
- Passage devant la CRHH
- PLH exécutoire pour les 6 années suivantes

MISE À JOUR SES STATUTS ET DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- Définition d'un cadre objectif des transferts de compétences basé sur le principe de subsidiarité
- Inscription des nouvelles compétences obligatoires : eau / assainissement
- Toilettage de l'intérêt communautaire pour répondre pleinement aux ambitions du territoire

LANCEMENT DU SCOT VALANT PCAET

- Etablir une stratégie d'aménagement et de développement respectueuse de l'environnement et compatible avec les objectifs écologiques tout en assurant aux élus la maîtrise de leur territoire, évitant ainsi une construction d'un territoire sur des opportunités pouvant déstructurer l'équilibre recherché.

LE PROJET DE BUDGET 2023 S'APPUIERA SUR LES RÉSULTATS DE 2022

LES RESULTATS DE 2022 ABONDERONT LE BUDGET 2023

Une épargne de gestion ponctuellement améliorée de 1,6 M€ en 2022

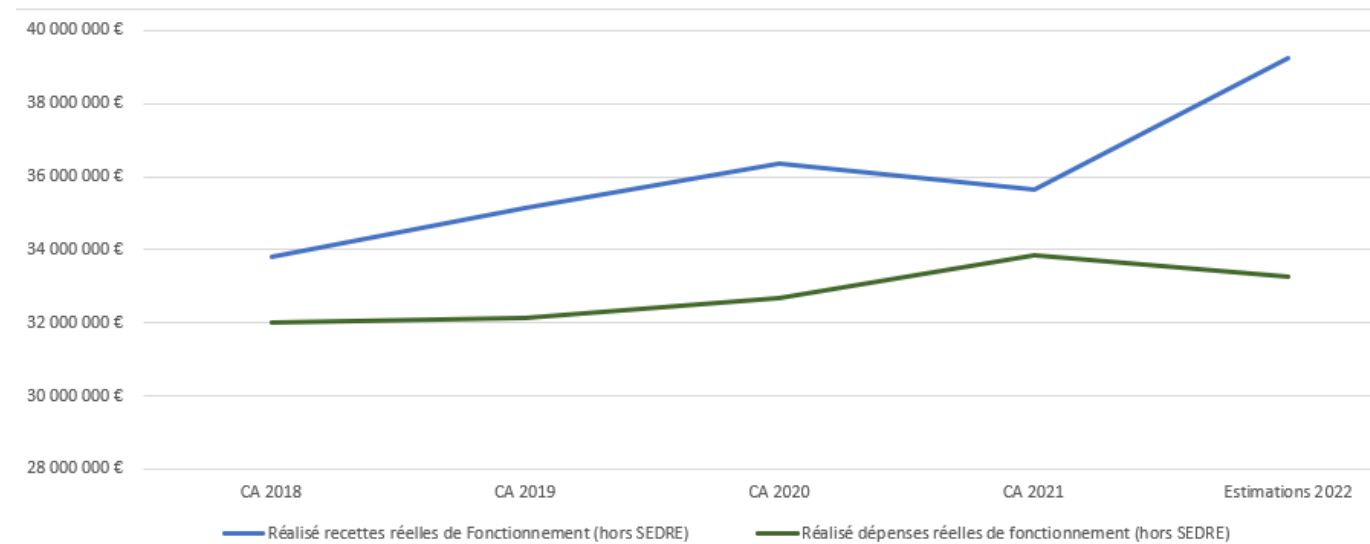
- 1 606 K€ de recettes inattendues
 - 570 K€ Fraction de TVA
 - 151 K€ Rôles complémentaires
 - 144 K€ Fiscalité
 - 275 K€ Participations de la CAF en petite enfance
 - 154 K€ Produits des services
 - 187 K€ Produits exceptionnels
 - 84 K€ Remboursement sur rémunérations
 - 40 K€ Subventions du Contrat Local de Santé (2018-2019)
 - 67 K€ Recettes supplémentaires sur les Ordures Ménagères

LES RESULTATS DE 2022 ABONDERONT LE BUDGET 2023

Une hausse indispensable de la fiscalité en 2022 couplée à des recettes inattendues

Après deux années impactées par la crise sanitaire et un recul des recettes, l'année 2022 a connu une hausse de la fiscalité indispensable à la préservation des équilibres budgétaires, mais également au dégagement de marges de manœuvres pour financer un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) ambitieux (18 millions d'€, soit + 50 % par rapport au précédent).

Ces efforts, conjugués à une évolution des recettes inattendue et à une maîtrise des dépenses **placent notre agglomération dans une trajectoire favorable pour la réalisation de ses projets.**

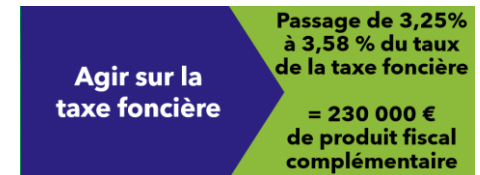
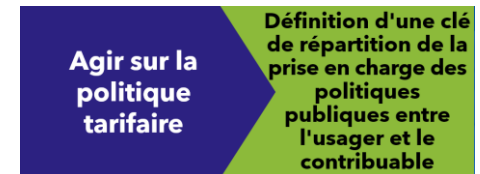


LES RESULTATS DE 2022 ABONDERONT LE BUDGET 2023

Une progression des Recettes réelles de fonctionnement (RRF) au CA 2022 de + 1,426 M€, soit + 3,77 %

- Produits des services - 1 868K€ dont :
 - ✓ - 2 167 K€ : fin de la perception de la REOM pour le compte SEDRE
 - ✓ + 166 K€ en enfance
- + 2 573 K€ de fiscalité dont :
 - ✓ + 623 K€ liés à la hausse des taux et des bases en 2022
 - ✓ + 101 K€ de Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) et les Impositions Forfaitaires sur les Entreprises de Réseaux (IFER)
 - ✓ + 95 K€ de rôles supplémentaires
 - ✓ + 818 K€ de fraction de TVA en compensation de la suppression de la Taxe d'Habitation
 - ✓ + 474 K€ GEMAPI : 1^{ère} perception en 2022 pour financer les syndicats (ch. 65)
 - ✓ + 377 K€ de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)
- Dotations, subventions + 848 K€ dont :
 - ✓ + 979 K€ petite enfance
 - ✓ - 70 K€ reversement citeo

Pour mémoire, en 2022, les décisions suivantes avaient été prises :



LES RESULTATS DE 2022 ABONDERONT LE BUDGET 2023

Une diminution des Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) au CA 2022 de - 2 797 K€, soit - 7,76 % (- 614 K€, soit - 2 % hors effet SEDRE jusqu'en 2021)

- Charges à caractère général en hausse + 441 K€ dont mises à disposition de services pour + 138 K€, fluides + 135 K€, reprise Foire de l'Essonne verte + 154 K€
- Charges salariales (+ 262 K€ ; + 1,99 %) (dont 442 K€ relatifs à la Direction de l'Eau de l'Assainissement et des Infrastructures refacturés aux budgets annexes)
- Syndicats - 2 260 K€ dont :
 - - 2 183 K€ fin de perception / reversement au SEDRE
 - + 63 K€ aux syndicats de bassin
- Atténuations des produits - 1 139 K€ dont :
 - - 133 K€ DSC,
 - - 744 K€ Attributions de compensation (CLECT mobilité, EPU)

Pour mémoire, en 2022, les décisions suivantes avaient été prises :

FPIC : suppression de la prise en charge de la part communale

Économie : (cf. prise en charge 2021)
124 744 € / an

Arrêt du balayage mécanisé au printemps

Économie : 70 000 € en 2022
140 000 € / an à compter de 2023

LES RÉSULTATS DE 2022 ABONDERONT LE BUDGET 2023

Des indicateurs de gestion améliorés

L'épargne brute

5,7 M€ en 2022,

contre 1,4 M€ en 2021,
3,7 M€ en 2020, 3,63 M€ en
2019 et 2,27 M€ en 2018.

Ce niveau a été assuré grâce

- ➔ Aux décisions courageuses prises en 2022
- ➔ La poursuite de stratégie financière de la CAESE
 - RRF réalisées à 106 %
 - DRF contenues à 96 % des crédits initialement prévus.

Le taux d'épargne brute

Il passe ainsi mathématiquement de 9,8 % en 2020 à 3,9 % en 2021 pour s'établir à **14,7 % en 2022**

La capacité de désendettement

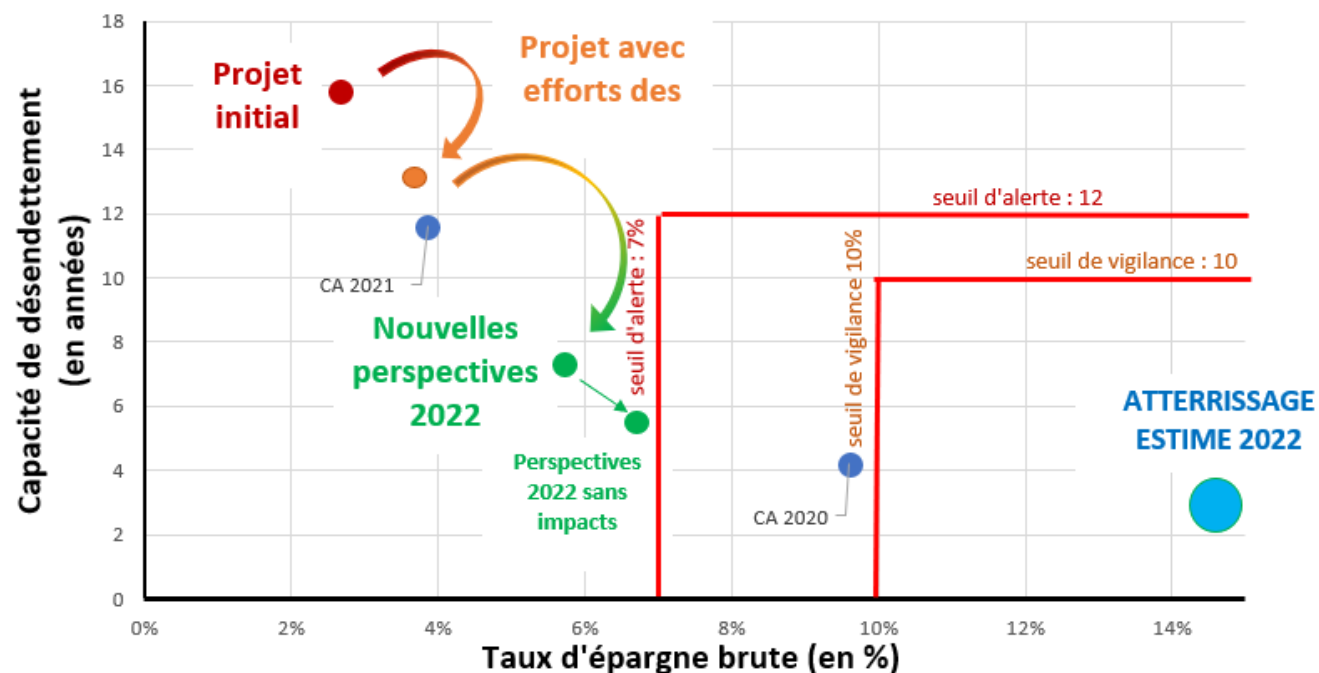
Elle passe :
de 4,2 ans en 2020
à 11,6 ans en 2021
puis à **2,7 ans en 2022**

LES RESULTATS DE 2022 ABONDERONT LE BUDGET 2023

Une projection budgétaire 2022 améliorée par des recettes exceptionnelles

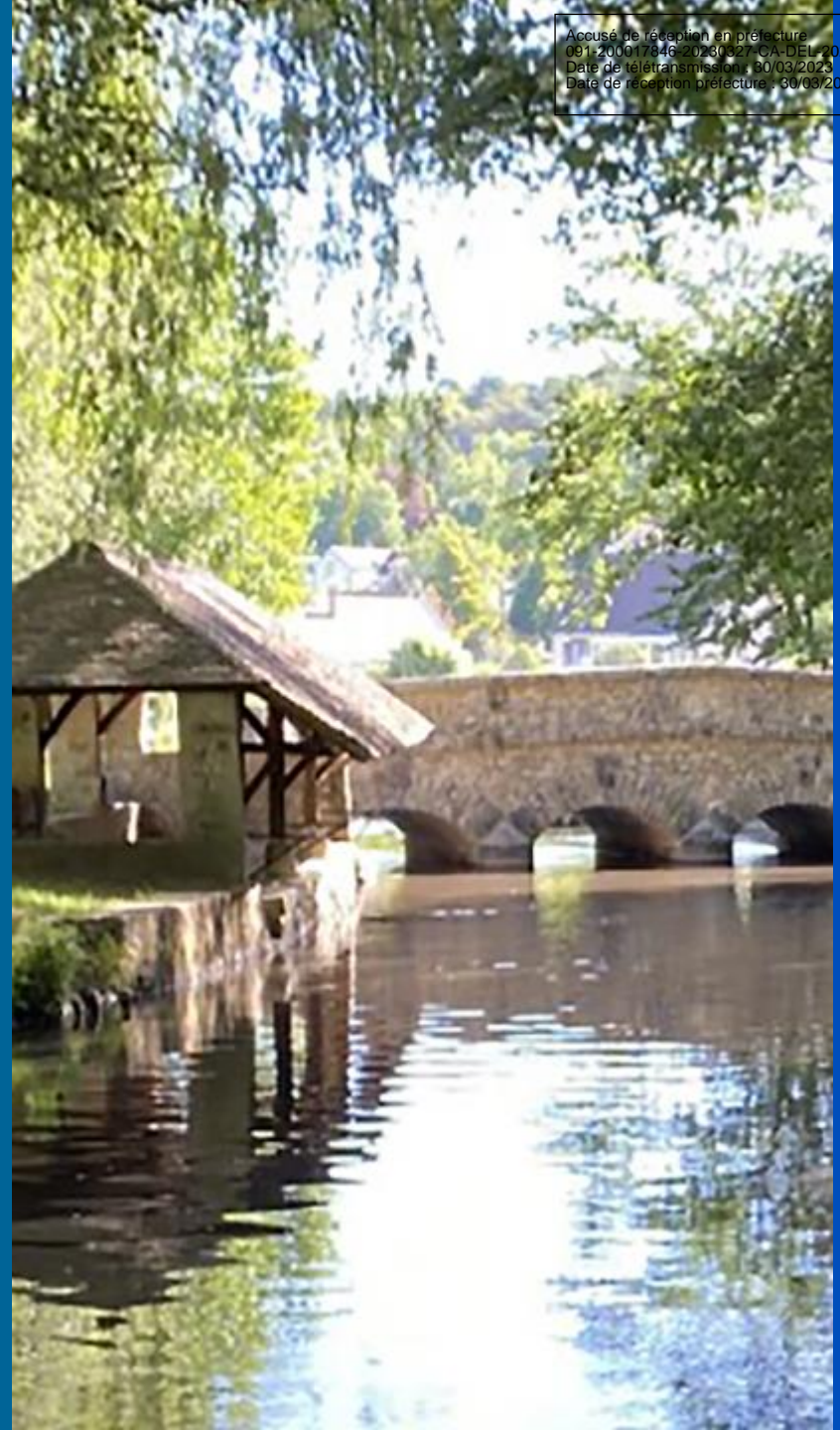
Outre les efforts des services, les marges de manœuvre mobilisées lors du vote du BP 2022 ont permis d'atteindre les nouvelles perspectives budgétaires.

Les recettes exceptionnelles perçues par la CAESE en 2022, permettent d'améliorer les ratios financiers au-delà de la prospective établie lors de la préparation budgétaire.



Le résultat cumulé s'établit ainsi à 6 591 K€.
Après couverture du déficit d'investissement, ce sont 4 270 K€ qui viendront abonder le budget 2023, contre 2 047 K€ en 2022.

LE PROJET DE BP 2023 AU FIL DE L'EAU



UNE STRATÉGIE BUDGÉTAIRE CONFIRMÉE

Le budget pour 2022 a été l'occasion de définir un socle de ressources complémentaires indispensables pour mener à bien un projet de territoire en cours d'élaboration. Malgré le contexte économique qui conduit nombre de collectivités à augmenter de nouveau la fiscalité, en 2023, la CAESE confirme sa stratégie financière :

- **Pas de hausse des taux intercommunaux de fiscalité**
- **Une actualisation, comme chaque année, des tarifs des services publics**
- **Une modulation de la TEOM / REOM** pour répondre aux appels à contributions des syndicats compétents

LE PROJET DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023

En 2023 encore, la stratégie budgétaire efficace de la CAESE, relevée par la Chambre régionale des comptes dans son audit des comptes 2017-2022, aura présidé à la construction du projet de budget pour 2023. Pour rappel, il s'agit de :

- Contraindre, dès le budget primitif, l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement.
- Poursuivre la politique d'économie et de rigueur engagée (mutualisation des services, optimisation des dépenses et des recettes, gestion active de la dette, maîtrise des consommations énergétiques des bâtiments...).
- Poursuivre les partenariats pour le financement du fonctionnement des services mais également pour les investissements (CAF de l'Essonne et Conseil départemental avec la signature d'une convention d'objectifs globale pour le territoire, le ministère de la Justice pour la Maison de Justice et du Droit, l'Agence de l'eau pour les travaux des budgets eaux et assainissement, le Conseil régional Île-de-France...).
- Pérenniser la capacité d'autofinancement pour financer ses investissements sans avoir recours à l'emprunt.

UN ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE 2023 AMÉLIORÉ

Le projet de budget 2023 connaîtra :

Une progression des Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF) de + 0,8 M€ (+ 2,4 %) par rapport au Budget Primitif (BP) 2022

Une progression des Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF) de + 1,9 M€ (+ 5,1 %) par rapport au BP 2022

Soit une amélioration de l'épargne de gestion de 1,1 M€ entre le BP 2022 et le BP 2023

LE PROJET DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023

Selon les hypothèses ci-dessus, le projet de budget 2023 s'établirait tel que :

Recettes

• Produits des services	2 624 K€
• Impôts et taxes	28 207 K€
• Dotations et participations	8 013 K€
• Atténuation de charges	100 K€
• Autres produits	4 K€

Dépenses

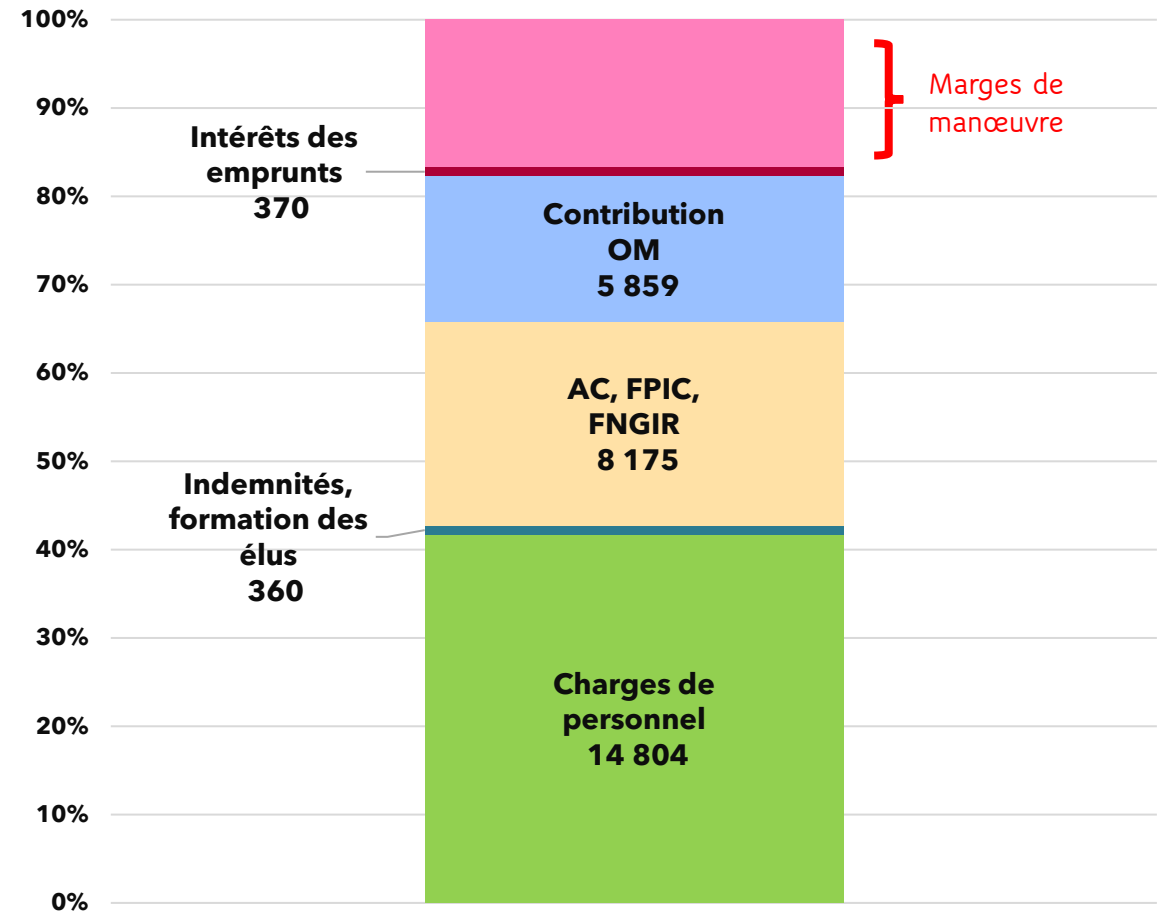
• Charges de gestion courante	6 293 K€
• Charges de personnel	14 804 K€
• Autres charges	5 632 K€
• Atténuation de produits	8 310 K€
• Intérêts de la dette	370 K€
• Dépenses exceptionnelles	85 K€

**Soit une
épargne
brute
de
3 453 K€**

UN ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE 2023 AMÉLIORÉ

Pour mémoire, sur 35 millions d'euros de dépenses réelles de fonctionnement prévues en 2023, 30 M€ sont contraintes.

Les équilibres budgétaires portent donc 5 M€ de dépenses qui sont directement liées au fonctionnement des services (contrats, fluides, fournitures...)



LE PROJET DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023

La construction du budget 2023 s'inscrit dans la droite ligne des réalisations du budget 2022. Elle comprend :

Des recettes en hausse (+ 5,1 %)

- Augmentation de la fréquentation de nos services (enfance, petite enfance, conservatoire, piscines)
- Hausse des participations CAF pour la petite enfance
- Impact de l'augmentation des seuils minimum de CFE votée en 2022 et des bases revalorisées à hauteur de 7,1 %

Des dépenses en hausse (+ 2,4 %)

- Masse salariale (012) à + 1 104 K€, impactée par la hausse de l'assurance personnel et l'intégration d'une provision pour augmentation du point d'indice
- Hausse du coût des fluides (+ 338 K€)
- Demandes de révision de prix sur nos contrats (ex : + 15 % en moyenne sur les produits d'entretien)
- Augmentation des intérêts de la dette principalement indexés sur le LIVRET A

LE PROJET DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023

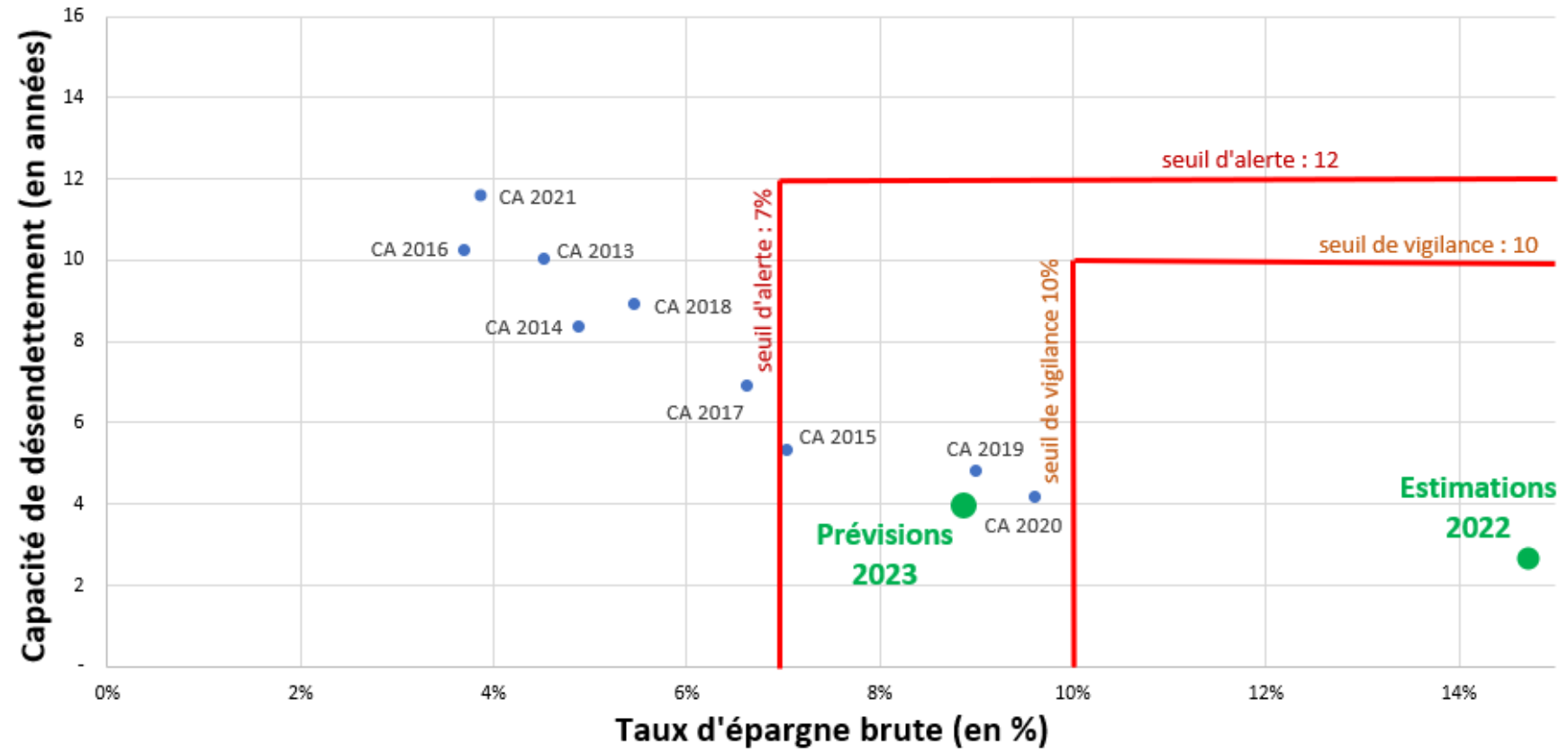
La construction du budget 2023, sera toutefois impactée par :

- L'imputation au chapitre 012 (dépenses de personnels), sur les préconisations de la Chambre Régionale des Comptes (CRC), des dépenses relatives aux conventions de mises à disposition de services, contre une imputation au chapitre 011 (charges à caractère général) au titre des années antérieures ;
- L'impact de la démutualisation avec la Commune d'Etampes (services entretien, restauration) qui implique, comme le soulevait la CRC, de nouvelles dépenses estimées à ce jour par la CAESE à 180 K€ ;
- La préparation du passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024, ainsi que le compte financier unique ;
- L'adoption du rapport de la CLECT (FSL...) et du rapport quinquennal
- La poursuite des travaux de construction d'un régime indemnitaire objectif et équitable ;
- Un travail sur la fusion des budgets eau et des budgets assainissement sollicitée par la trésorerie.

LE PROJET DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023

L'amélioration des indicateurs de gestion s'explique par :

- Des recettes exceptionnelles de 2022 pérennisées en 2023
- Un atterrissage progressif des investissements lourds engagés post COVID (Hôtel communautaire, médiathèque Angerville, Piscine Méréville)
- Une finalisation en cours du projet de territoire et la définition de nouveaux investissements à venir



ORDURES MÉNAGÈRES

Le produit des taxes d'enlèvement des ordures ménagères inscrit au Budget primitif correspond à l'appel de contribution des différents syndicats compétents selon la partie du territoire concernée.

	Produit Appelé 2023	Bases Prévisionnelles 2023	Taux prévisionnel 2023	Taux 2022 pour mémoire	Variation Taux
SIREDOM (Ex Sictom du Hurepoix)	269 034,49 €	1 803 746 €	14,92 %	16,17 %	- 7,7 %
CAESE pour Étampes	3 675 733,85 €	40 024 899 €	9,18 %	10,54 %	-12,9 %
SITOMAP (zone 3 = Méréville et zone 1 = Estouches : zones regroupées en 2023)	622 559,58 €	4 577 644 €	13,60 %	zone 1 : 13,06 % zone 3 : 14,80 %	+ 4,1 % - 8,1 %
SICTOM Auneau - Part fixe	341 279,00 €	4 982 309 €	6,85 %	8,42 %	-18,6 %
SICTOM Auneau - Part variable	173 191,00 €	Grille tarifaire	Grille tarifaire	Grille tarifaire	
SIRTOM - Part fixe	308 896,00 €	2 799 593 €	11,03 %	11,31 %	- 2,47 %
SIRTOM - Part variable	51 772,00 €	Grille tarifaire	Grille tarifaire	Grille tarifaire	

UN SERVICE PUBLIC MAINTENU A UN HAUT NIVEAU DE QUALITE

En 2023, comme au cours des années passées, la CAESE maintiendra l'intégralité de ses services publics, en attendant d'en définir de nouveaux à l'occasion de la validation de son projet de territoire qui aura lieu en 2023.





**UNE AGGLOMÉRATION QUI S'EST
DONNÉ LES MOYENS POUR DÉFINIR
SES AMBITIONS POUR L'AVENIR**

UNE AGGLOMÉRATION QUI S'EST DONNÉ LES MOYENS POUR DÉFINIR SES AMBITIONS POUR L'AVENIR

En 2022, des efforts ont été demandés aux services, aux habitants, aux entreprises, d'autres consentis par les communes pour :

- ✓ **Répondre aux attentes et aux besoins** de services communs des communes ;
- ✓ **Se doter de capacités d'investissement nouvelles pour financer** 18 M€ en 5 ans, soit 3,6 M€ par an contre 2,4 M€ par an en moyenne entre 2014 et 2020
- ✓ **Disposer des moyens indispensables aux ambitions de la CAESE** et qui seront arrêtées dans le cadre du projet de territoire.



UNE AGGLOMÉRATION QUI S'EST DONNÉ LES MOYENS POUR DÉFINIR SES AMBITIONS POUR L'AVENIR

DES MOYENS POUR PRÉPARER L'AVENIR

- Après la finalisation en 2022 de la Médiathèque intercommunale à Angerville et la réhabilitation de la piscine du Mérévillois, l'hôtel communautaire sera achevé cette année. Il permettra de générer des économies en fonctionnement :
 - Fin de la location du 13 rue Saint Antoine
 - Fin de la location du 2 rue Albert Masse

2023, sera une année de transition qui connaîtra la finalisation des premières opérations structurantes du mandat

Mais également la planification des nouveaux investissements structurants pour les années à venir

LE PROJET DE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2023

Selon les hypothèses ci-dessus, le projet de budget 2023 s'établirait tel que :

Recettes

• Excédent reporté	1 484 K€
• Transfert excédent fonctionnement	2 321 K€
• Epargne brute	3 453 K€
• FCTVA	500 K€
• Cessions	410 K€
• RAR subventions	1 113 K€
• Recours à l'emprunt	- K€

Un désendettement de 1,5 M€ en 2023

Dépenses

• Mobilier/Travaux	3 848 K€
• Fonds de concours	797 K€
• RAR dépenses	4 918 K€
• Remboursement capital	1 512 K€
• Excédent d'investissement	K€

2,6 M€ de réserves pour les investissements futurs

LE PROJET DE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2023

La poursuite des investissements déjà lancés :



Un espace culturel et patrimonial square de la Libération à Étampes et la rénovation des façades de l'hôtel Diane de Poitiers

Finalisation, en lien avec la DRAC, du cahier des charges pour le choix d'un programmiste pour le futur espace culturel et du financement des travaux de restauration de la bibliothèque Diane de Poitiers à Étampes.

Visite le 16 mars du DRAC et du Préfet de l'Essonne sur site pour se projeter sur l'avenir de ces deux sites et accompagner leur devenir.



Un multi accueil de 40 berceaux à Morigny-Champigny

Le programmiste travaille à la définition du projet pour la crèche de Morigny-Champigny avant de lancer le marché de maîtrise d'œuvre

Objectif : choix du maître d'œuvre pour le mois de septembre 2023



Achèvement des travaux de mise en accessibilité et d'agrandissement de l'hôtel communautaire

2023 sera l'année d'achèvement de ces travaux d'envergure qui permettront de regrouper tous les services support de l'agglomération, ainsi que le guichet unique, à la faveur d'un seul point d'accueil pour tous au sein de l'hôtel communautaire. Ces travaux auront permis de doter l'agglomération d'espaces supplémentaires pour anticiper les évolutions futures mais aussi de répondre aux normes d'accessibilité pour les publics et les agents.

LES PROJETS D'INVESTISSEMENTS FUTURS

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20230327-CA-DEL-2023-016-DE
Date de télétransmission : 30/03/2023
Date de réception préfecture : 30/03/2023

Poursuivre, en parallèle, les réflexions sur :



Un multi accueil de 40 berceaux à Etampes & Une micro-crèche à St-Escobille

En lien avec les différentes opérations de renouvellement urbain et face à la nécessaire adaptation de la halte-garderie mandarine au quartier de la Croix de Vernailles, un projet de nouvelle structure devra être étudié pour répondre aux besoins de la ville centre. De même, pour répondre aux besoins et à une implantation de l'offre territorialement équilibrée, une réflexion sur la création d'une micro-crèche sur St-Escobille sera portée conformément aux préconisations de la CAF.



Une nouvelle bibliothèque Ulysse pour les jeunes publics à Etampes

Dans le cadre du programme d'intervention volontaire porté par le bailleur i3F sur le quartier de la croix de Vernailles à Etampes, l'opportunité de doter la bibliothèque Ulysse qui accueille les jeunes publics est posée. Ce projet pourrait être commun avec la création d'un nouveau multi-accueil pour rationaliser les coûts de construction et privilégier la transversalité.



Un complexe aquatique sur le site de l'Île de loisirs à Etampes

La Région Île de France a confirmé, lors de la rencontre du 30 janvier 2023, l'opportunité et la possibilité pour la SEM Île de France Loisirs, en partenariat avec le Syndicat Mixte d'Etudes, d'Aménagement et de Gestion de l'Île de loisirs d'Etampes, de porter ce projet. Les hypothèses de financement et de fonctionnement restent à présent à construire.

UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DU PATRIMOINE ÉTAMPOIS : UN NOUVEAU PROJET PATRIMONIAL, CULTUREL ET TOURISTIQUE AVEC LA DRAC



Compte tenu de la richesse patrimoniale détenue par la Commune d'Étampes et par la CAESE, le Directeur Régional des Affaires Culturelles, le Préfet de l'Essonne, le Sous-préfet d'Étampes et leurs services ont rencontré, le 16 mars 2023, le Président de la CAESE, le Maire d'Étampes et leurs équipes. Après une visite des principaux monuments, une réunion a permis d'identifier les sites qui feront l'objet, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2023, d'un plan d'actions partagé autour de la préservation et la mise en valeur de leur intérêt patrimonial :

Pour la Ville d'Étampes :

- L'Hôtel de Ville
- La Collégiale Notre Dame du Fort
- L'église Saint-Basile
- La Tour de Guinette
- L'église Saint-Martin

Pour la CAESE :

- Le Musée intercommunal
- La Médiathèque Diane-de-Poitiers
- La Chapelle de l'Hôtel-Dieu
- Le Théâtre
- La future cité culturelle

D'ici le 31 mai, la CAESE et la commune actualiseront ou feront chiffrer les premières opérations qui seront cofinancées par la DRAC, dans les 5 ans à venir. La DRAC et le Préfet se sont engagés à accompagner la Commune et la CAESE dans la mobilisation de crédits complémentaires (Région, Département, Fondation du patrimoine...)

UN PROGRAMME PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS À ARRÊTER LORS DE LA VALIDATION DU PROJET DE TERRITOIRE

DE NOUVEAUX MOYENS POUR FINANCER UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUX

Les opérations initialement
identifiées à arbitrer dans le cadre
des travaux sur le projet de
territoire pour adopter un PPI en
adéquation avec nos capacités
financières

Courant

Court terme

Moyen terme

Long terme

Général	Aides Communautaires
Général - DD	Fonds de concours DD
Général	Investissement récurrents divers (mobilier, voirie, bâtiments, parc auto...)
Général	Réseau eau pluviale
Culture	Acquisition et restauration œuvres d'art
Petite enfance	Nouvelle crèche Morigny en remplacement / extension
Culture	Rénovation façades et toitures Diane de Poitiers
Petite enfance	Micro-crèches (Saint-Escobille, Boissy-la-Rivière, Angerville...) selon les préconisations de la CAF
Structurant	Espace culturel et patrimonial, square de la Libération à Étampes
Culture	Réflexion avec la DRAC sur le devenir de la chapelle Notre-Dame à Étampes (auditorium)
Culture	Nouvel équipement en remplacement de la bibliothèque Ulysse à Etampes (Croix de Vernailles)
Petite enfance	Multi accueil 40 berceaux Étampes en lien avec le remplacement de la halte-garderie Mandarine (Croix de Vernailles)
Structurant	Complexe Aquatique île de loisirs d'Étampes
Structurant	Entrée sud Étampes RN20 dans le cadre du PPA RN 20
Structurant	CPER - Gare multi modale

Prise en réception en préfecture
091-200017846-20230327-CA-DEL-2023-016-DE
Date de télétransmission : 30/03/2023
Date de réception préfecture : 30/03/2023

2023

ROB 2023 BUDGET ANNEXE AMEN CRÉA

Annexe d'aménagement, de création, d'achat de vente et
location de locaux

ROB 2023 - Budget Annexe AMEN CRÉA

2 Hôtels d'activités : RURAPOLE à Saclas et SUD ESSOR ACTIVITÉS à Brières-les-Scellés

	RURAPOLE	SUD ESSOR ACTIVITES
Composition	8 ateliers et 7 bureaux de 50 à 80 m ²	3 ateliers de 313 m ² + 1 atelier de 169 m ² acquis en 2021
Superficie totale	1 014 m ²	1 108 m ²
Taux d'occupation	100 %	100 %
Loyers budgétés en 2023	36 000 €	50 000 €

Des impayés pour 1 entreprise en liquidation, des retards de paiement (régularisation en cours) pour 3 entreprises et des résiliations anticipées de bail en 2023 ;

2023

ROB 2023 EAU ET ASSAINISSEMENT

Eau et assainissement

Des compétences transférées

Le contexte

- Transfert des compétences Eau et Assainissement échelonné tout au long de l'année 2020,
- Missions exercées à la suite du transfert des compétences eau et assainissement en complément de la mission historique du SPANC sur le volet de l'assainissement non collectif,
- DEAI - Direction de l'Eau, de l'Assainissement et des Infrastructures en tension avec des difficultés de recrutement (poste de technicien assainissement prévu en 2022 non pourvu faute de candidatures adaptées - poursuite du recrutement en 2023). Plusieurs mutualisations budgets annexes / communes préexistantes à régulariser en 2022.
- Appropriation des dispositifs en eau potable et en assainissement sur les périmètres en régie soit 8 communes en eau potable et 11 communes en assainissement,
- Nouvelles DSP entrées en vigueur.

Les grands enjeux

- Constat d'un territoire hétérogène avec ses propres atouts et faiblesses.
- Nécessité de répondre à des investissements importants sur des enjeux aussi bien sanitaires ou qualitatifs qu'environnementaux pour l'eau potable et sur l'assainissement.
- Opportunité de mettre en place une régie de l'eau potable et tendre progressivement vers un tarif unique à compter de 2030 avec au préalable le lancement en 2023 d'une DSP unique Eau potable et une harmonisation tarifaire pour les communes d'Étampes, d'Ormoy-la-Rivière, l'Ex-SIEPB, Saclas et Estouches.

Eau et assainissement

Des compétences transférées

Les investissements en cours et à venir

- Environ 10 millions d'euros répartis sur les différents budgets annexes
- Des investissements importants pour la sécurisation sanitaire en eau potable (Le Mérévillois, Pussay...)
- Des investissements importants pour les enjeux environnementaux en assainissement

BUDGET	COLLECTIVITE	DESCRIPTION	REALISATION	MONTANT K€ HT
Eau régie	Blandy	Diagnostic réservoir	Réalisé 2022	42 k€
Eau régie	Blandy	travaux de sécurisation forage	2023	15 k€
Eau régie	Blandy	Travaux réhabilitation réservoir	2023	50 k€
Eau régie	Blandy	Travaux réhabilitation réservoir	2024	330 k€
Eau régie	Brouy	Amélioration réseau	2023	7 k€
Eau régie	Ex SIEVHJ	Amélioration réseau	2023	25 k€
Eau régie	Ex SIEVHJ	Travaux préalable abandon Sainte Apolline	2023	190 k€
Eau régie	Ex SIEVHJ	Création surpresseur Congerville Thionville	2024	120 k€
Eau régie	Champmotteux	Mise en conformité surepression + sécurisation station	2023	42 k€
Eau régie	Champmotteux	Comblement puits	2024	70 k€
Eau régie	Ex SIEA	Renouvellement compteurs + amélioration réseau + Equipements	2023	92 k€
Eau affermage	Ormoy la R - Etampes	Interconnexion Ormoy la R - Etampes	Réalisé 2022 - 2023	954 k€
Eau affermage	CAESE	Audit renouvellement eau potable	Réalisé 2022	55 k€
Eau affermage	Ex SIEPB	Réhabilitation réservoir de Bouville	Réalisé 2023	505 k€
Eau affermage	EX SIEPB	Réhabilitation réservoir Brières les Scellés	2023	640 k€
Eau affermage	EX SIEPB	Extension Marolles en Beauce et Abbeville la Rivière	Réalise 2021	137 k€
Eau affermage	EX SIEPB	Etudes des AAC	2023	220 k€
Eau affermage	Le Mérévillois	Renforcement route de Saint Cyr	2023	350 k€
Eau affermage	Le Mérévillois	sécurisation sanitaire (interconnexion Saint Cyr la R - Bois de Boulogne)	2023	1 951 k€
Eau affermage	Le Mérévillois	Sécurisation sanitaire (réhabilitation réservoir Bois de Boulogne)	2023	715 k€
Eau affermage	Le Mérévillois	Sécurisation sanitaire (réhabilitation réservoir Saint Cyr la R)	2023	250 k€
Eau affermage	Etampes	Etudes + programme sécurisation réseau eau	2023	250 k€
Eau affermage	Pussay	Construction nouvelle station OIBP	Réalisé 2022 - 2023	451 k€
Eau affermage	Pussay	Réhabilitation du réservoir	2023	468 k€
Eau affermage	Angerville	Création nouvelle ressource	2023	430 k€
Eau affermage	CAESE	Etude mode de gestion Eau	Réalisé 2021 - 2022	34 k€
Eau affermage	CAESE	Actualisation SDAEP	2023	100 k€
Eau affermage	CAESE	Actualisation SDAEP	2024	260 k€

Eau et assainissement

Des compétences transférées

Les investissements en cours et à venir (suite)

BUDGET	COLLECTIVITE	DESCRIPTION	REALISATION	MONTANT K€ HT
Assainissement sans TVA	CAESE	AMO SDA CAESE	2023	35 k€
Assainissement sans TVA	CAESE	Etude mode de gestion Assainissement	Réalisé 2021 - 2022	19 k€
Assainissement sans TVA	Boissy le Sec	Réhabilitation poste du Rotoir + Bathymétrie	2023	24 k€
Assainissement sans TVA	Boissy le Sec	Etude AVP réhabilitation STEU Rotoir	2023	20 k€
Assainissement sans TVA	Brières les Scellés	Réhabilitation poste des Epinants	2023	25 k€
Assainissement sans TVA	Etampes	Etude Renforcement réseau EU + renouvellement équipements microstations	2023	35 k€
Assainissement sans TVA	Etampes	Mise en conformité des STEP de Valnay et Symghav	Réalisé 2021 - 2022	15 k€
Assainissement sans TVA	Angerville/Le Mérévillois	Analyses risques et défaillances	2023	14 k€
Assainissement sans TVA	Morigny Champigny	Dégrilleur + Renouvellement pompe de Bonvilliers	2023	17 k€
Assainissement sans TVA	Ormoy la R	Réhabilitation poste Sente des Prés	2023	20 k€
Assainissement sans TVA	Pussay	Etude faisabilité et conformité point A2 STEU	2023	45 k€
Assainissement sans TVA	SI4RPB	Etude renouvellement Louveries à Saclas	2023	20 k€
Assainissement sans TVA	SIARE	Réhabilitation canal de comptage STEU Saint Hilaire	2023	70 k€
Assainissement avec TVA	CAESE	AMO SDA CAESE	2023	15 k€
Assainissement avec TVA	Authon la P	Sécurisation postes de relèvement pompes	2023	6 k€
Assainissement avec TVA	Boissy la R	Acces STEP +	2023	50 k€
Assainissement avec TVA	Boutervilliers	Réseaux assainissement + postes	2023	9 k€
Assainissement avec TVA	Chatignonville	Sécurisation poste de relèvement pompes	2023	3 k€
Assainissement avec TVA	Merobert	Réseau assainissement	2023	3 k€
Assainissement avec TVA	Plessis St Benoist	Réseaux d'assainissement	2023	3 k€
Assainissement avec TVA	St Escobille	Réseaux assainissement + pompes	2023	6 k€

Eau et assainissement : des compétences transférées

DES ACTIONS COORDONNÉES POUR LA PROTECTION DE LA RESSOURCE

Cette étude qui porte sur la délimitation des aires d'alimentation de captages a été initiée par un groupement de commande avec l'Ex SIEPB et animé par le SIARJA et se poursuit avec la CAESE.

Afin de répondre à ses obligations contractuelles, la CAESE s'engage à mettre en œuvre des actions pour la protection de la ressource en eau des captages sur son territoire. Pour cela, un poste est financé en appui avec un contrat d'animation (dans la continuité de l'ETP du SIARJA missionné à titre transitoire) pour l'animation et le pilotage de ces actions.

2023 poursuit les actions engagées pour l'amélioration de la distribution en eau et de sa sécurisation sanitaire et de l'alimentation en eau potable par la recherche de nouvelle ressource en eau.

Eau régie directe

Situation des investissements réalisés/engagés en 2022

ANCIEN GESTIONNAIRE	COMMUNE	SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES / ENGAGES EN 2022	MONTANT HT	SUBVENTION AESN	SUBVENTION CD91	RESTE A CHARGE
BLANDY		MOE DIAGNOSTIC REHABILITATION RESERVOIR	23 701 €	5 300 €		18 401 €
BROUY		BRANCHEMENT EAU	2 098 €			2 098 €
CHAMPMOTTEUX		REPLACEMENT POMPE SURPRESSION	2 927 €			2 927 €
CHAMPMOTTEUX		RENOUVELLEMENT BRANCHEMENT EAU	5 345 €			5 345 €
EX SIARE EAU	CHALO SAINT MARS	MOE REHABILITATION RESERVOIR FORAGE TRONCHETS	4 476 €			4 476 €
EX SIARE EAU	CHALO SAINT MARS	RENOUVELLEMENT BRANCHEMENT EAU	18 917 €			18 917 €
EX SIEVHJ	CHALOU MOULINEUX	MOE ABANDON SOURCE SAINTE APOLLINE	6 552 €	2 250 €	2 184 €	2 118 €
EX SIEVHJ	CHALOU MOULINEUX	POSE DEBITMETRE CHALOU MOULINEUX	7 532 €			7 532 €
EX SIEVHJ	CONGERVILLE THIONVILLE	MOE TRAVAUX SURPRESSEUR CONGERVILLE	7 975 €		1 978 €	5 997 €
TOTAL GENERAL			79 523 €	7 550 €	4 162 €	67 811 €

Eau régie directe

Les grands enjeux 2023

La gestion patrimoniale et le renouvellement des compteurs avec la mise en œuvre progressive d'une tarification abonnement unique sur les communes pour permettre une amélioration des rendements de réseau (dimension environnementale).

Le début d'une mise en place d'une harmonisation avec la prise en compte des investissements patrimoniaux.



Eau régie directe

Récapitulatif 2023

	BLANDY	BROUY	CHAMPLOTTEUX	SIARE	SIEVHJ	TOTAL
RECETTES EXPLOITATION	14 160,00 €	16 755,00 €	89 745,00 €	207 170,00 €	391 420,80 €	719 250,80 €
DEPENSES EXPLOITATION	22 595,47 €	19 117,38 €	91 158,70 €	196 232,84 €	246 555,41 €	575 659,80 €
SOLDE EXPLOITATION	- 8 435,47 €	- 2 362,38 €	- 1 413,70 €	10 937,16 €	144 865,39 €	143 591,00 €
Estimation CA 2022	73 383,29 €	45 897,37 €	130 116,62 €	84 513,40 €	157 284,74 €	491 195,42 €
Affectation investissement	- 9 508,32 €	- 2 823,58 €	- 15 203,01 €	3 056,38 €	- 94 112,47 €	- 118 591,00 €
SOLDE EXPLOITATION CUMULE	55 439,50 €	40 711,41 €	113 499,91 €	98 506,94 €	208 037,66 €	516 195,42 €
RECETTES INVESTISSEMENT	15 534,67 €	6 595,51 €	29 857,21 €	79 394,89 €	163 324,26 €	294 706,54 €
Affectation investissement	9 508,32 €	2 823,58 €	15 203,01 €	- 3 056,38 €	94 112,47 €	118 591,00 €
DEPENSES INVESTISSEMENT	78 428,04 €	12 371,30 €	67 144,45 €	110 537,22 €	330 151,77 €	598 632,78 €
SOLDE INVESTISSEMENT	- 53 385,05 €	- 2 952,21 €	- 22 084,23 €	- 34 198,71 €	- 72 715,04 €	- 185 335,24 €
Estimation CA 2022	- 367,96 €	- 2 823,58 €	- 15 203,01 €	- 28 870,36 €	- 77 967,02 €	- 125 231,93 €
SOLDE INVESTISSEMENT CUMULE	- 53 753,01 €	- 5 775,79 €	- 37 287,24 €	- 63 069,07 €	- 150 682,06 €	- 310 567,17 €
Equilibre général (emprunt en -)	1 686,49 €	34 935,62 €	76 212,67 €	35 437,87 €	57 355,60 €	205 628,25 €

Budget qui s'équilibre tant en fonctionnement qu'en investissement

Eau régie directe

Situation des investissements prévisionnels 2023

ANCIEN GESTIONNAIRE	COMMUNE	INVESTISSEMENTS PREVISIONNELS 2023	MONTANT HT	SUBVENTION AESN	SUBVENTION CD91	RESTE A CHARGE
BLANDY		TRAVAUX DE SECURISATION FORAGE	15 000 €			15 000 €
BLANDY		TRAVAUX REHABILITATION RESERVOIR	43 000 €	20 000 €	12 500 €	10 500 €
BROUY		AMELIORATION RESEAU	7 000 €			7 000 €
CHAMPMOTTEUX		MISE EN CONFORMITE SUPPRESSION + SECURISATION STATION	42 400 €			42 400 €
COMMUN CAESE		PRELOCALISATEUR + CORRELATION ACOUSTIQUE	22 000 €			22 000 €
EX SIARE EAU	CHALO SAINT MARS	RENOUVELLEMENT COMPTEURS + AMELIORATION RESEAUX	82 000 €			82 000 €
EX SIEVHJ	CHALOU MOULINEUX	AMELIORATION RESEAU	25 000 €			25 000 €
EX SIEVHJ	CHALOU MOULINEUX	SUPPRESSION DE LA SOURCE SAINTE APOLLINE	190 000 €	76 000 €	47 500 €	66 500 €
TOTAL GENERAL			426 400 €	96 000 €	60 000 €	270 400 €

Budget Eau affermage

Situation des investissements réalisés/engagés en 2022

ANCIEN GESTIONNAIRE	COMMUNE	SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES / ENGAGES EN 2022	MONTANT HT	SUBVENTION AESN	SUBVENTION CD91	RESTE A CHARGE
COMMUN CAESE		AUDIT RENOUVELLEMENT CONCESSION EAU POTABLE	22 925 €			22 925 €
ANGERVILLE		ETUDE DUP FORAGE ANGERVILLE	2 510 €			2 510 €
ANGERVILLE		CREATION NOUVEAU FORAGE MOE	8 850 €	4 350 €		4 500 €
EX SIEPB	SAINT CYR LA RIVIERE	MISE EN CONFORMITE SURPRESSION GRAND BOIS	27 737 €			27 737 €
EX SIEPB	BOUVILLE	REHABILITATION RESERVOIRS	34 377 €			34 377 €
EX SIEPB	BRIERES LES SCELLES	REHABILITATION RESERVOIR MOE	10 767 €			10 767 €
EX SIEPB	FONTAINE LA RIVIERE	MOE REHABILITATION RESERVOIR	13 745 €			13 745 €
EX SIEPB		ETUDE AIRES ALIMENTATION DE CAPTAGE	361 123 €			361 123 €
SACLAS		REPORT BRANCHEMENTS RUE PASTEUR + REMPLACEMENT CONDUITE RUE DU PONT A CHAT	17 234 €			17 234 €
SACLAS		CREATION PIEZOMETRE	23 575 €		5 837 €	17 738 €
PUSSAY		MOE REHABILITATION RESERVOIR DE PUSSAY	11 229 €			11 229 €
ORMOY LA RIVIERE		INTERCONNEXION ORMOY LA RIVIERE - ETAMPES	52 432 €			52 432 €
ETAMPES		INTERCONNEXION ORMOY LA RIVIERE - ETAMPES	92 040 €		73 659 €	18 381 €
LE MEREVILLOIS	MEREVILLE	TRAVAUX DE SECURISATION SANITAIRE et MOE	671 161 €	41 942 €		629 619 €
LE MEREVILLOIS	MEREVILLE	REHABILITATION BOIS DE BOULOGNE MOE	12 690 €		2 338 €	10 352 €
TOTAL GENERAL			1 362 395 €	46 292 €	81 834 €	1 234 669 €

Budget Eau affermage

Les grands enjeux 2023

Au 1^{er} janvier 2023, une nouvelle concession eau potable a été lancée sur le périmètre des communes d'Etampes, d'Ormoy-la-Rivière, Saclas et l'ex-SIEPB et la commune nouvelle du Mérévillois (Estouches) avec l'opportunité de mettre en place une régie de l'eau potable et de tendre progressivement vers un tarif unique à compter de 2030.

Cela s'est notamment traduit pas une harmonisation des parts CAESE à produit global constant. Les baisses et des hausses de produits constatées sur ces anciens périmètres peuvent donc visuellement engendrer des écarts mais dont l'équilibre global est bien assuré.

Le Mérévillois

Poursuite des travaux de sécurisation sanitaire devant assurer une alimentation en eau potable respectant les règles de potabilité

Angerville

Création d'une nouvelle ressource par réalisation d'un forage. Ces travaux seront couplés à la réalisation d'une étude de définition et de faisabilité de mise en distribution sur le réseau de la commune d'Angerville en 2023.

Un effort important devra être engagé sur la préservation de la ressource en centrant les actions d'investissement permettant une amélioration du rendement des réseaux.

Budget Eau affermage

Récapitulatif 2023

	ANGERVILLE	ETAMPES	LE MEREVILLOIS	MONNERVILLE	ORMOY LA RIVIERE	PUSSAY	SACLAS	SIEPB	TOTAL
RECETTES EXPLOITATION	135 250,00 €	669 900,00 €	195 687,00 €	19 430,00 €	26 312,00 €	35 120,00 €	31 120,00 €	347 925,00 €	1 460 744,00 €
DEPENSES EXPLOITATION	102 648,73 €	337 855,40 €	102 984,98 €	41 961,67 €	26 114,04 €	24 066,08 €	77 332,83 €	317 640,79 €	1 030 604,52 €
SOLDE EXPLOITATION	32 601,27 €	332 044,60 €	92 702,02 €	- 22 531,67 €	197,96 €	11 053,92 €	- 46 212,83 €	30 284,21 €	430 139,48 €
Estimation CA 2022	476 818,83 €	396 221,83 €	410 335,39 €	28 371,54 €	- 267 670,71 €	316 689,20 €	5 107,97 €	- 326 713,80 €	1 039 160,25 €
Affectation investissement	90 884,39 €	- 52 070,59 €	- 801 693,55 €	- 100,78 €	- 32 246,47 €	73 843,78 €	- 2 357,58 €	212 947,39 €	- 510 793,41 €
SOLDE EXPLOITATION CUMULE	600 304,49 €	676 195,84 €	- 298 656,14 €	5 739,09 €	- 299 719,22 €	401 586,90 €	- 43 462,44 €	- 83 482,20 €	958 506,32 €
RECETTES INVESTISSEMENT	447 985,47 €	868 814,42 €	2 462 518,13 €	1 815,87 €	90 733,54 €	530 501,98 €	22 782,32 €	1 865 629,44 €	6 290 781,17 €
Affectation investissement	- 90 884,39 €	52 070,59 €	801 693,55 €	100,78 €	32 246,47 €	- 73 843,78 €	2 357,58 €	- 212 947,39 €	510 793,41 €
DEPENSES INVESTISSEMENT	628 592,46 €	572 935,74 €	4 012 904,22 €	1 446,89 €	48 588,24 €	1 142 008,25 €	27 692,04 €	1 826 023,63 €	8 260 191,47 €
SOLDE INVESTISSEMENT	- 271 491,38 €	347 949,27 €	- 748 692,54 €	469,76 €	74 391,77 €	- 685 350,05 €	- 2 552,14 €	- 173 341,58 €	- 1 458 616,89 €
Estimation CA 2022	14 745,67 €	- 274 620,90 €	- 783 135,67 €	- 202,12 €	- 84 616,18 €	5 440,90 €	12 006,68 €	- 2 057,47 €	- 1 112 439,09 €
SOLDE INVESTISSEMENT CUMULE	- 256 745,71 €	73 328,37 €	- 1 531 828,21 €	267,64 €	- 10 224,41 €	- 679 909,15 €	9 454,54 €	- 175 399,05 €	- 2 571 055,98 €
Equilibre général (emprunt en -)	343 558,78 €	749 524,21 €	- 1 830 484,35 €	6 006,73 €	- 309 943,63 €	- 278 322,25 €	- 34 007,90 €	- 258 881,25 €	- 1 612 549,66 €

L'équilibre global est assuré en fonctionnement permettant de jouer la solidarité au profit des quelques territoires non équilibrés par les recettes propres. Un emprunt d'équilibre global sera nécessaire au regard des investissements indispensables à réaliser.

Budget Eau affermage

Situation des investissements prévisionnels 2023

ANCIEN GESTIONNAIRE	COMMUNE	INVESTISSEMENTS PREVISIONNELS 2023	MONTANT HT	SUBVENTION AESN	SUBVENTION CD91	RESTE A CHARGE
COMMUN CAESE		ACTUALISATION SDAEP (REINSCRIPTION 2023) (360 000 € HT SUR 2023 ET 2024)	100 000 €	50 000 €	25 000 €	25 000 €
COMMUN CAESE		SECURISATION RENOUVELLEMENT GENIE CIVIL / COLLECTIVITE	50 000 €			50 000 €
ANGERVILLE		ESSAI DE POMPAGE ET MISE EN CONFORMITE DUP FORAGE EXISTANT	30 000 €			30 000 €
ANGERVILLE		CREATION NOUVELLE RESSOURCE	430 000 €	172 000 €		258 000 €
EX SIEPB	BRIERES LES SCELLES	REHABILITATION RESERVOIR DE BRIERES LES SCELLES	640 000 €	256 000 €	160 000 €	224 000 €
EX SIEPB		FOND DE RENOUVELLEMENT 2020 - 2021 - 2022	80 000 €			80 000 €
PUSSAY		CONSTRUCTION STATION OIBP	450 563 €		109 824 €	340 739 €
PUSSAY		REHABILITATION RESERVOIR	468 438 €	140 804 €	84 800 €	242 834 €
ORMOY LA RIVIERE		INTERCONNEXION ORMOY ETAMPES	20 000 €			20 000 €
ETAMPES		PROGRAMME SECURISATION RESEAU	250 000 €			250 000 €
LE MEREVILLOIS	MEREVILLE	RENFORCEMENT ROUTE DE SAINT CYR	350 000 €			350 000 €
LE MEREVILLOIS	MEREVILLE	SECURISATION SANITAIRE LE MEREVILLOIS PHASE 1 (INTERCONNEXION SAINT CYR LA RIVIERE - LE MEREVILLOIS)	1 951 436 €	770 442 €	438 623 €	742 371 €
LE MEREVILLOIS	MEREVILLE	SECURISATION SANITAIRE LE MEREVILLOIS PHASE 2 (REHABILITATION RESERVOIR BOIS BOULOGNE)	714 725 €	285 890 €	162 670 €	266 165 €
LE MEREVILLOIS	MEREVILLE	SECURISATION SANITAIRE LE MEREVILLOIS PHASE 3 (REHABILITATION RESERVOIR ST CYR LA RIVIERE) A LANCER	250 000 €	100 000 €	62 500 €	87 500 €
TOTAL GENERAL			5 785 162 €	1 775 136 €	1 043 417 €	2 966 609 €

Budget Assainissement sans TVA

Situation des investissements réalisés/engagés en 2022

ANCIEN GESTIONNAIRE	SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES / ENGAGES EN 2022	MONTANT HT	SUBVENTION AESN	SUBVENTION CD91	RESTE A CHARGE
COMMUN CAESE	AMENAGEMENT LOCAUX SIARE	22 492 €			22 492 €
COMMUN CAESE	CENTRALE SUPERVISION	28 437 €			28 437 €
BOISSY LE SEC	REFECTION BERGES LAGUNES	43 480 €			43 480 €
BOISSY LE SEC	RECONSTRUCTION STEU VENANT	75 657 €	7 250 €	34 728 €	33 679 €
BRIERES LES SCELLES	PHASE ETUDE COMPLEMENTAIRE BASSIN BRIERES LES SCELLES	1 700 €			1 700 €
ETAMPES	AIRE ACCUEIL SYMGHAV ET MICROSTATION VALNAY	4 480 €			4 480 €
MORIGNY-CHAMPIGNY	MISE EN CONFORMITE ET RENOUELEMENT POSTES RELEVEMENTS	4 987 €			4 987 €
ORMOY LA RIVIERE	EXTENSION RESEAU EAUX USEES	8 350 €			8 350 €
ORMOY LA RIVIERE	REHABILITATION POSTE RELEVEMENT GRANDE RUE	10 960 €			10 960 €
SI4RPB	CREATION REGARD RUE DES LOUVERIES	2 520 €			2 520 €
SI4RPB	AUDIT DSP SACLAS GUILLERVAL	17 863 €			17 863 €
SI4RPB	MISE EN SECURITE STEU SACLAS ET ETANCHEITE REGARD	11 517 €			11 517 €
SIARE	ETUDE IMPACT ET DOSSIER AUTORISATION LOI SUR L'EAU	41 200 €			41 200 €
SIARE	REALISATION ANALYSE RISQUES ET DEFAILLANCES	6 325 €			6 325 €
TOTAL GENERAL		279 968 €	7 250 €	34 728 €	237 990 €

Budget Assainissement sans TVA

Les grands enjeux 2023

Une assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner la CAESE sur la révision d'un schéma directeur d'assainissement à l'échelle du territoire de la CAESE, permettant ainsi de dresser un PPI sur les années futures.

La mise en œuvre d'une étude de faisabilité sur la réhabilitation de la STEU du hameau du Rotoir sur Boissy-le-Sec et sur la réhabilitation de la canalisation de transport des eaux usées à la STEU de Saint-Hilaire.

Le lancement d'une étude de définition du mode de gestion sur la fin des DSP en assainissement en prévision d'un renouvellement éventuel.

Budget Assainissement sans TVA

Récapitulatif 2023

	ANGERVILLE	BOISSY LE SEC	BRIERES LES SCELLES	ETAMPES	LE MEREVILLOIS	MORIGNY CHAMPIGNY	ORMOY LA RIVIERE	PUSSAY	SI4RPB	SIARE	TOTAL
RECETTES EXPLOITATION	85 918,47 €	65 483,57 €	59 615,80 €	427 525,00 €	119 717,05 €	135 402,18 €	11 060,00 €	65 640,29 €	112 555,31 €	762 298,91 €	1 845 216,58 €
DEPENSES EXPLOITATION	54 264,31 €	69 247,26 €	81 445,41 €	434 280,45 €	117 766,31 €	136 285,29 €	11 391,00 €	14 549,77 €	103 382,90 €	771 494,26 €	1 794 106,96 €
SOLDE EXPLOITATION	31 654,16 €	- 3 763,69 €	- 21 829,61 €	- 6 755,45 €	1 950,74 €	- 883,11 €	- 331,00 €	51 090,52 €	9 172,41 €	- 9 195,35 €	51 109,62 €
Estimation CA 2022	271 993,41 €	3 302,85 €	83 500,21 €	1 254 180,76 €	190 905,99 €	269 120,45 €	- 90 494,25 €	257 364,22 €	36 396,65 €	1 511 532,67 €	3 787 802,96 €
Affectation investissement	2 381,21 €	23 534,87 €	- 794,11 €	- 47 898,28 €	- 91 225,76 €	- 11 764,03 €	- 19 589,93 €	- 256 560,54 €	- 19 758,40 €	- 234 280,74 €	- 655 955,71 €
SOLDE EXPLOITATION CUMULE	306 028,78 €	23 074,03 €	60 876,49 €	1 199 527,03 €	101 630,97 €	256 473,31 €	- 110 415,18 €	51 894,20 €	25 810,66 €	1 268 056,58 €	3 182 956,87 €
RECETTES INVESTISSEMENT	45 507,85 €	91 799,00 €	63 789,03 €	373 077,31 €	106 670,52 €	73 116,94 €	4 635,02 €	9 833,06 €	81 509,49 €	627 337,52 €	1 477 275,74 €
Affectation investissement	- 2 381,21 €	- 23 534,87 €	794,11 €	47 898,28 €	91 225,76 €	11 764,03 €	19 589,93 €	256 560,54 €	19 758,40 €	234 280,74 €	655 955,71 €
DEPENSES INVESTISSEMENT	36 746,34 €	77 522,77 €	58 011,36 €	598 471,56 €	138 735,26 €	66 172,93 €	41 871,38 €	108 345,31 €	102 230,67 €	373 381,12 €	1 601 488,70 €
SOLDE INVESTISSEMENT	6 380,30 €	- 9 258,64 €	6 571,78 €	- 177 495,97 €	59 161,02 €	18 708,04 €	- 17 646,43 €	158 048,29 €	- 962,78 €	488 237,14 €	531 742,75 €
Estimation CA 2022	1 374,14 €	2 072,36 €	140,45 €	- 27 650,05 €	- 88 964,87 €	- 8 456,67 €	- 5 900,08 €	- 255 577,15 €	- 9 626,23 €	- 198 367,39 €	- 590 955,49 €
SOLDE INVESTISSEMENT CUMULE	7 754,44 €	- 7 186,28 €	6 712,23 €	- 205 146,02 €	- 29 803,85 €	10 251,37 €	- 23 546,51 €	- 97 528,86 €	- 10 589,01 €	289 869,75 €	- 59 212,74 €
Equilibre général (emprunt en -)	313 783,22 €	15 887,75 €	67 588,72 €	994 381,01 €	71 827,12 €	266 724,68 €	- 133 961,69 €	- 45 634,66 €	15 221,65 €	1 557 926,33 €	3 123 744,13 €

L'équilibre global est assuré en fonctionnement permettant de jouer la solidarité au profit des quelques territoires non équilibrés par les recettes propres. Aucun emprunt d'équilibre ne sera nécessaire au regard des soldes d'investissements constatés.

Budget Assainissement sans TVA

Situation des investissements prévisionnels 2023

ANCIEN GESTIONNAIRE	INVESTISSEMENTS PREVISIONNELS 2023	MONTANT HT	SUBVENTION AESN	SUBVENTION CD91	RESTE A CHARGE
COMMUN CAESE	AMO SDA CAESE	50 000 €			50 000 €
COMMUN CAESE	AMENAGEMENT ENTRETIEN BATIMENTS	40 000 €			40 000 €
COMMUN CAESE	ETUDE SUR LE CHOIX DU MODE GESTION ASSAINISSEMENT	50 000 €			50 000 €
COMMUN CAESE	RELIQUAT AMENAGEMENT LOCAUX SIARE	20 000 €			20 000 €
COMMUN CAESE	ACHAT VEHICULE ET PREMIER EQUIPEMENT TECHNICIEN + MOBILIER	25 000 €			25 000 €
ANGERVILLE	ANALYSE DES RISQUES ET DEFAILLANCES	7 000 €		1 400 €	5 600 €
BOISSY LE SEC	ETUDE BATHYMETRIQUE	4 000 €			4 000 €
BOISSY LE SEC	REHABILITATION POSTE ROTOIR (POMPES...)	20 000 €			20 000 €
BOISSY LE SEC	ETUDE AVP REHABILITATION STEU ROTOIR	20 000 €	10 000 €	5 000 €	5 000 €
BRIERES LES SCELLES	REHABILITATION POSTE DE RELEVEMENT DES EPINANTS	25 000 €			25 000 €
ETAMPES	ETUDES RENFORCEMENT RESEAU EU	30 000 €	2 000 €	7 500 €	10 500 €
ETAMPES	RENOUVELLEMENT EQUIPEMENTS MICROSTATIONS	5 000 €			5 000 €
LE MEREVILLOIS	ANALYSE DES RISQUES ET DEFAILLANCES	7 000 €		1 400 €	5 600 €
MORIGNY-CHAMPIGNY	DEGRILLEUR + RENOUVELLEMENT POMPES BONVILLIERS	16 500 €			16 500 €
ORMOY LA RIVIERE	REHABILITATION POSTE DE RELEVEMENT SENTE DES PRES	20 000 €			20 000 €
PUSSAY	ETUDE FAISABILITE ET REALISATION CONFORMITE POINT A2 STEU	45 000 €			45 000 €
SI4RPB	ETUDE RENOUVELLEMENT RESEAU DES LOUVERIES A SACLAS	20 000 €			20 000 €
SIARE	REHABILITATION CANAL DE COMPTAGE STEU SAINT HILAIRE	70 000 €			70 000 €
TOTAL GENERAL		474 500 €	22 000 €	15 300 €	437 200 €

Budget Assainissement avec TVA

Situation des investissements réalisés / engagés en 2022

ANCIEN GESTIONNAIRE	SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES / ENGAGES EN 2022	MONTANT HT	SUBVENTION AESN	SUBVENTION CD91	RESTE A CHARGE
COMMUN CAESE	MATERIELS DIVERS (CAMERA ET GROUPE ELECTROGENE)	8 152 €			8 152 €
AUTHON LA PLAINE	EXTENSION RUE DES PAVILLONS	3 148 €			3 148 €
AUTHON LA PLAINE	MODIFICATION ARMOIRE ELECTRIQUE	1 190 €			1 190 €
BOISSY LA RIVIERE	INSTRUMENTATION STEU BOISSY LA RIVIERE	9 436 €			9 436 €
BOISSY LA RIVIERE	TRAVAUX RESEAU ET RECIRCULATION STEU	16 375 €			16 375 €
BOISSY LA RIVIERE	DEVOIEMENT RESEAUX + ACCES STEU	68 690 €			68 690 €
BOUTERVILLIERS	CONSTRUCTION NOUVELLE STEP	504 829 €	239 141 €	113 621 €	152 067 €
CHATIGNONVILLE	TELESURVEILLANCE	5 926 €			5 926 €
MEROBERT	REHABILITATION POSTES RELEVEMENT	50 779 €			50 779 €
PLESSIS SAINT BENOIST	TELESURVEILLANCE + BATIMENT STEU	13 374 €			13 374 €
SAINT ESCOBILLE	TELESURVEILLANCE + SECURISATION LAGUNE	6 410 €			6 410 €
TOTAL GENERAL		688 309 €	239 141 €	113 621 €	335 547 €

Budget Assainissement avec TVA

Les grands enjeux 2023

La poursuite de l'amélioration de la performance dans le transport (réduction des eaux claires parasites) et le traitement des eaux usées avec la mise en conformité des dispositifs vétustes.

Un renforcement de l'autosurveillance dans le suivi des dispositifs de traitement des eaux usées afin de répondre aux obligations réglementaires, en appui avec l'ATD Assistance technique départementale du CD91.

L'intégration des dispositifs d'assainissement dans la révision d'un schéma directeur d'assainissement à l'échelle du territoire de la CAESE, permettant ainsi de dresser un PPI sur les années futures.

Budget Assainissement avec TVA

Récapitulatif 2023

	AUTHON-LA- PLAINE	BOISSY-LA- RIVIERE	BOUTERVILLIERS	CHATIGNONVILLE	MEROBERT	PLESSIS-SAINT- BENOIST	SAINT-ESCOBILLE	TOTAL
RECETTES EXPLOITATION	107 342,50 €	113 886,76 €	108 510,00 €	26 901,53 €	80 941,28 €	61 956,79 €	84 624,70 €	584 163,56 €
DEPENSES EXPLOITATION	85 146,57 €	144 175,67 €	67 395,84 €	29 040,83 €	99 934,54 €	42 606,00 €	77 108,02 €	545 407,47 €
SOLDE EXPLOITATION	22 195,93 €	- 30 288,91 €	41 114,16 €	- 2 139,30 €	- 18 993,26 €	19 350,79 €	7 516,68 €	38 756,09 €
Estimation CA 2022	- 178 448,42 €	- 19 450,91 €	78 711,45 €	- 32 008,82 €	68 323,27 €	12 265,31 €	101 709,49 €	31 101,37 €
Affectation investissement	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
SOLDE EXPLOITATION CUMULE	- 156 252,49 €	- 49 739,82 €	119 825,61 €	- 34 148,12 €	49 330,01 €	31 616,10 €	109 226,17 €	69 857,46 €
RECETTES INVESTISSEMENT	666 062,17 €	55 520,03 €	691 147,45 €	14 424,38 €	41 252,53 €	4 773,89 €	40 680,21 €	1 513 860,66 €
Affectation investissement	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
DEPENSES INVESTISSEMENT	87 718,42 €	113 605,15 €	98 492,44 €	18 542,39 €	68 015,13 €	42 334,15 €	31 332,04 €	460 039,72 €
SOLDE INVESTISSEMENT	578 343,75 €	- 58 085,12 €	592 655,01 €	- 4 118,01 €	- 26 762,60 €	- 37 560,26 €	9 348,17 €	1 053 820,94 €
Estimation CA 2022	- 516 614,06 €	- 51 535,96 €	- 499 226,63 €	- 8 691,19 €	- 11 118,11 €	- 29 919,79 €	- 5 965,21 €	- 1 123 070,95 €
SOLDE INVESTISSEMENT CUMULE	61 729,69 €	- 109 621,08 €	93 428,38 €	- 12 809,20 €	- 37 880,71 €	- 67 480,05 €	3 382,96 €	- 69 250,01 €
Equilibre général (emprunt en -)	- 94 522,80 €	- 159 360,90 €	213 253,99 €	- 46 957,32 €	11 449,30 €	- 35 863,95 €	112 609,13 €	607,45 €

Un nouvel équilibre est à rechercher au regard des résultats affichés qui s'expliquent notamment par la reventilation de charges que ne connaissaient pas ces budgets auparavant.

Budget Assainissement avec TVA

Situation des investissements prévisionnels 2023

ANCIEN GESTIONNAIRE	INVESTISSEMENTS PREVISIONNELS 2023	MONTANT HT	SUBVENTION AESN	SUBVENTION CD91	RESTE A CHARGE
COMMUN CAESE	RESEAUX ASSAINISSEMENT + DIVERS	10 500 €			10 500 €
AUTHON LA PLAINE	SECURISATION POSTES DE RELEVEMENT POMPES	6 000 €			6 000 €
BOISSY LA RIVIERE	ACCES STEP + REHABILITATION POSTE BIERVILLE + POMPES	50 000 €			50 000 €
BOUTERVILLIERS	RESEAUX ASSAINISSEMENT	9 000 €			9 000 €
CHATIGNONVILLE	SECURISATION POSTES DE RELEVEMENT POMPES	3 000 €			3 000 €
MEROBERT	RESEAU ASSAINISSEMENT	3 000 €			3 000 €
PLESSIS SAINT BENOIST	RESEAU ASSAINISSEMENT	3 000 €			3 000 €
SAINT ESCOBILLE	RESEAUX ASSAINISSEMENT + POMPES	6 000 €			6 000 €
TOTAL GENERAL		90 500 €	- €	- €	90 500 €

Budget SPANC

Les grands enjeux 2023

- Le recrutement (report prévision 2022) d'un technicien assainissement permettra la mise en œuvre des actions de diagnostics de bon fonctionnement sur les dispositifs existants (contrôles de campagnes annuelles dont la périodicité est décennale).
- Néanmoins en raison de l'insuffisance des contrôles de vérification du bon fonctionnement des dispositifs ANC, il sera envisagé en appui aux prestations déjà réalisées par la DEAI le recours à une prestation de service pour répondre à l'obligation réglementaire du contrôle de l'ensemble du parc à une fréquence décennale. Des nouveaux tarifs pour la réalisation de cette prestation devront être mis en place.
- Il n'y aura pas de lancement d'un nouveau programme de réhabilitation en 2023. L'activité du service SPANC au sein de la DEAI se recentrant sur les missions obligatoires dont notamment la réalisation des campagnes annuelles.
- Compte tenu des enjeux sanitaires et de la responsabilité de la CAESE en matière, les pénalités pour absence de mise en conformité suite aux contrôles ventes sont appliquées à compter de 2023.

Budget SPANC

Récapitulatif 2023

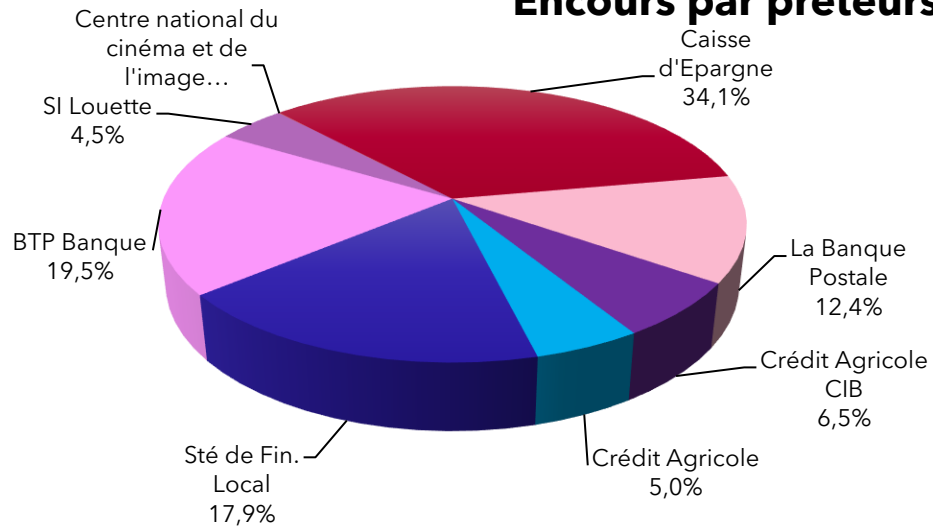
L'essentiel de l'activité du SPANC pour 2023 concerne les contrôles des installations :

Libellé	Nombre	Total 2023
Campagne annuelle (160€)	45	7 200 €
Diagnostic vente (185 €)	125	23 125 €
Conception (160 €)	60	9 600 €
Réalisation (90 €)	45	4 050 €
Total	275	43 975 €

Annexe ROB 2023 - État de la dette

Budget principal

Encours par prêteurs

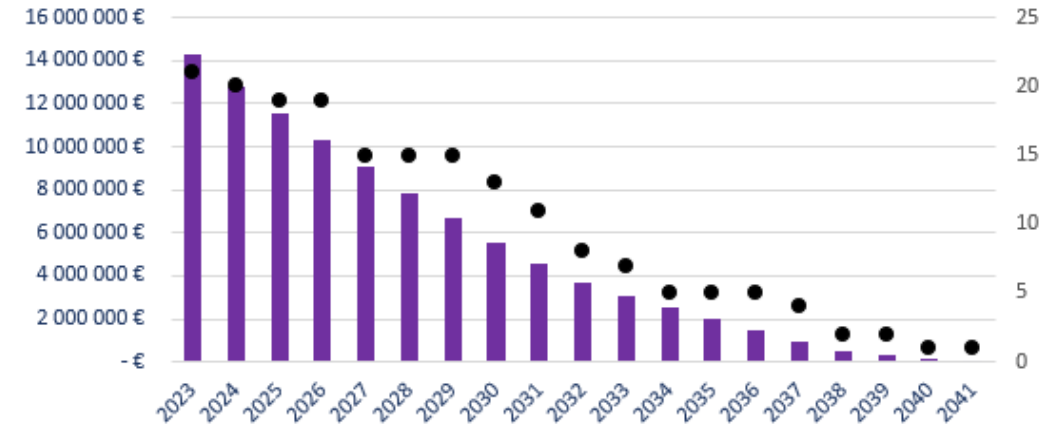


95 % des emprunts de la CAESE sont classés en dette sans risque avec 81 % d'emprunts à taux fixe. L'unique emprunt structuré sera définitivement éteint en 2023.

Encours par type de taux



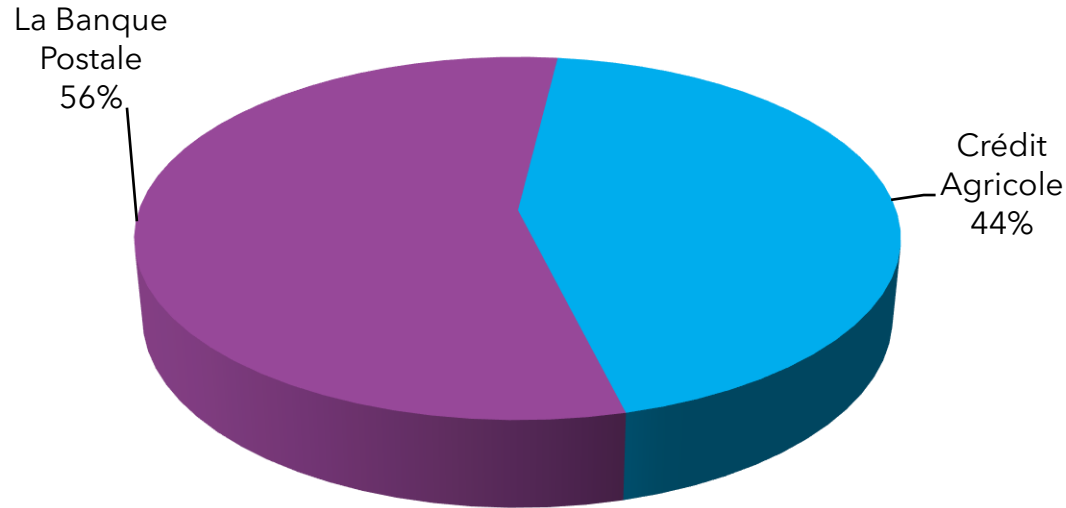
Profil d'extinction de dette/nombre d'emprunts



Annexe ROB 2023 - État de la dette

Budget annexe AMEN CREA

Encours par prêteurs



100 % des emprunts du budget Amen Crea sont classés en dette sans risque.

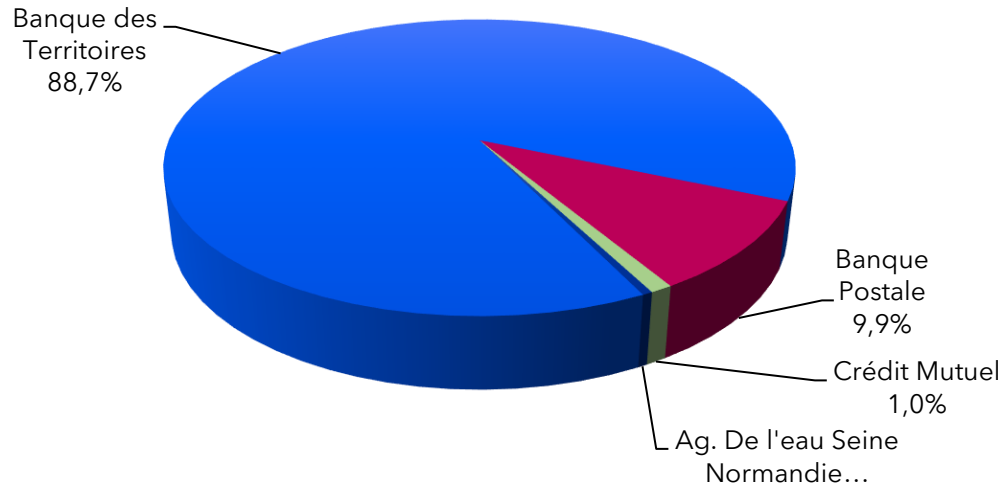
Profil d'extinction de dette/nombre d'emprunts



Annexe ROB 2023 - État de la dette

Budget annexe Eau régie directe

Encours par prêteurs

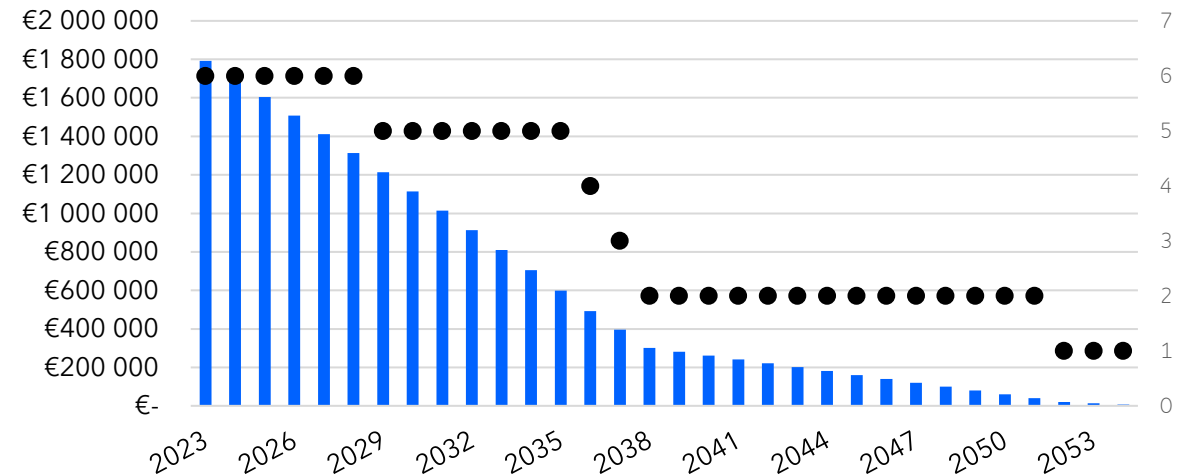


100 % des emprunts du budget Eau régie directe sont classés en dette sans risque.

Encours par type de taux



Profil d'extinction de dette/nombre d'emprunts

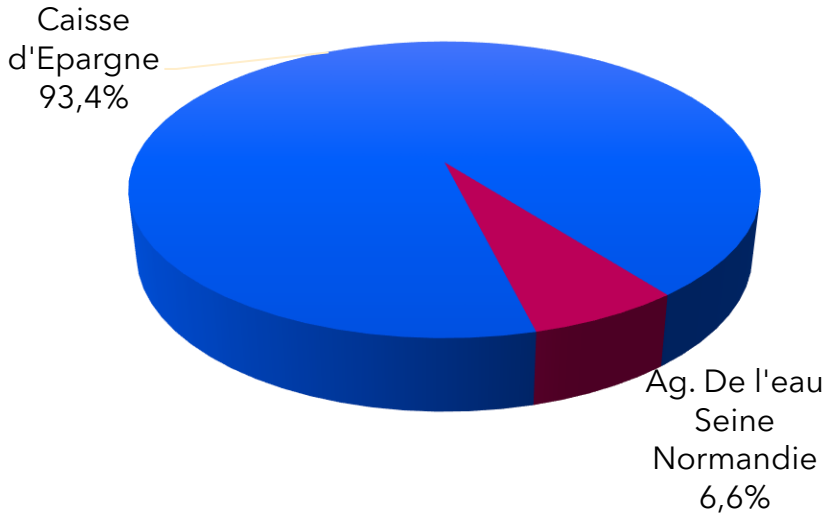


Annexe ROB 2023 - État de la dette

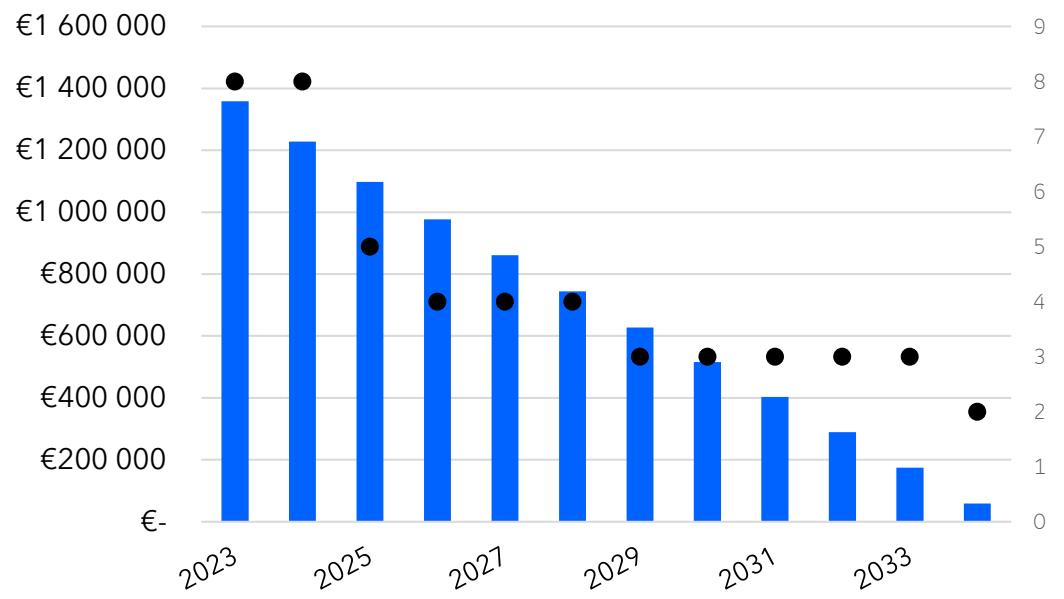
Budget annexe Eau affermage

100 % des emprunts du budget Eau affermage sont classés en dette sans risque.

Encours par prêteurs



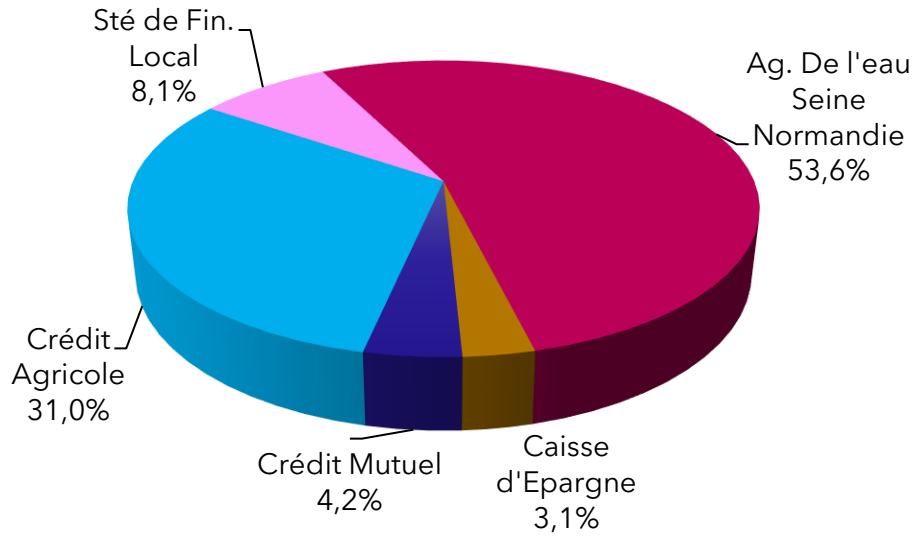
Profil d'extinction de dette/nombre d'emprunts



Annexe ROB 2023 - État de la dette

Budget annexe assainissement sans TVA

Encours par prêteurs

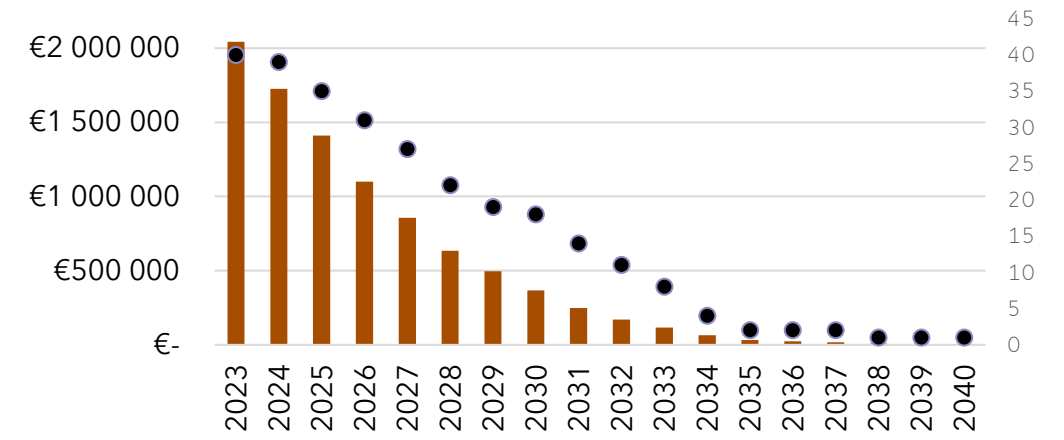


100 % des emprunts du budget Eau assainissement sans TVA sont classés en dette sans risque.

Encours par type de taux



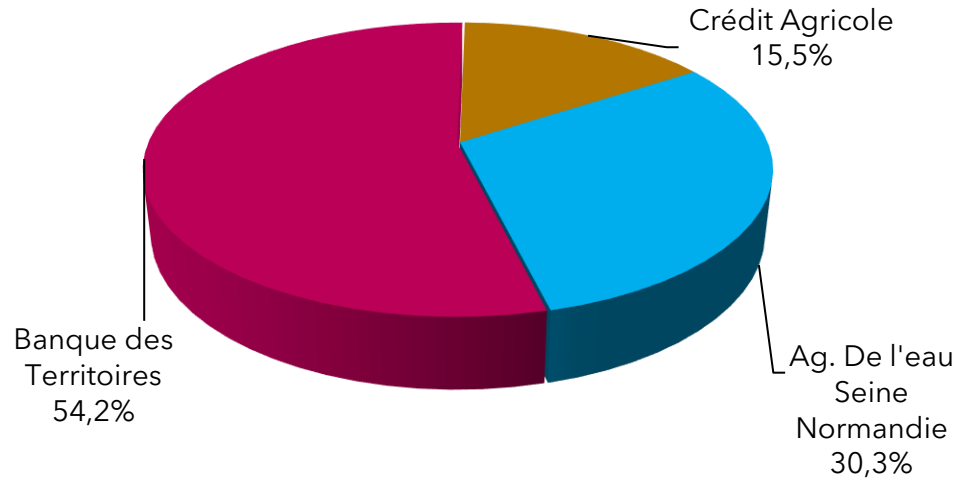
Profil d'extinction de dette/nombre d'emprunts



Annexe ROB 2023 - État de la dette

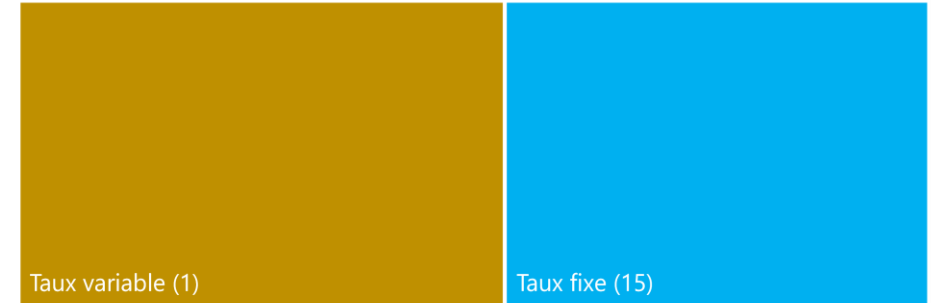
Budget annexe assainissement avec TVA

Encours par prêteurs

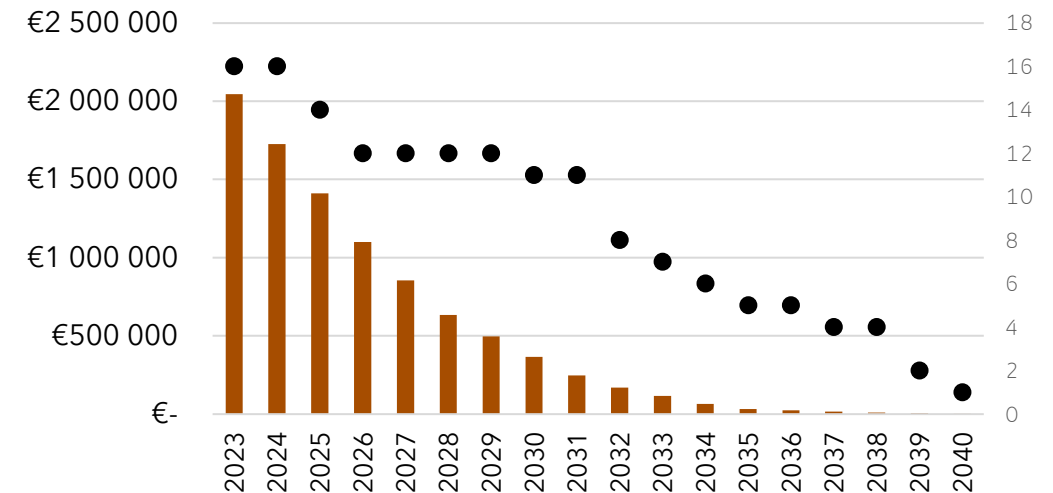


100 % des emprunts du budget Eau assainissement avec TVA sont classés en dette sans risque.

Encours par type de taux



Profil d'extinction de dette/nombre d'emprunts



Annexe ROB 2023 - État de la dette

Budget annexe SPANC

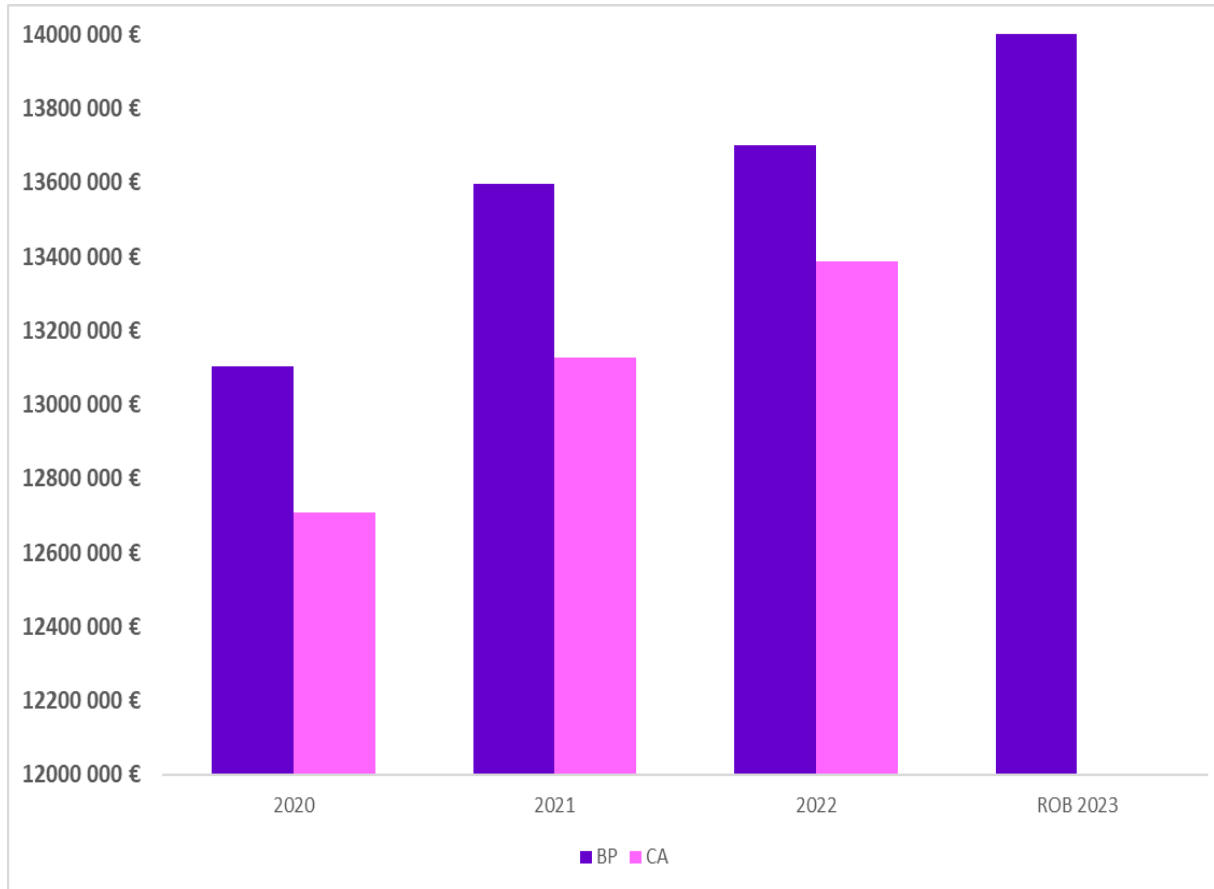
Ce budget annexe ne comprend aucun emprunt.

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2023

En application de l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), le débat d'orientation budgétaire doit intégrer une présentation de la structuration des effectifs, des dépenses de personnel et du temps de travail.

Il doit également faire état de l'évolution prévisionnelle des effectifs et des dépenses de personnel pour l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2023



Contexte :

- Revalorisation du SMIC + 1,8 % au 1^{er} janvier 2023
- Relèvement du minimum de traitement à l'indice majoré 353 au 1^{er} janvier 2023
- Définition d'un montant IFSE de référence par métier conduisant à la revalorisation du régime indemnitaire de 185 agents dès le mois de janvier 2023
- Augmentation significative du coût de l'assurance statutaire
- Intégration depuis le 011 au 012 du coût des mises à disposition de services (rapport CRC)

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2023

Nouveaux postes budgétés

- Un technicien bâtiment (gestion service entretien et parc automobile)
- Une assistante administrative

À noter...

Le report sur 2023 des postes stratégiques prévus au budget 2022 mais non réalisés, faute de candidatures :

- Une assistante de direction
- Un chef de projet des aires d'alimentation de captages
- Un contrôleur de gestion
- Un technicien assainissement
- Un référent santé accueil inclusif

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2023

Hypothèses de construction (comparé au réalisé 2022):

	TOTAL
	+ 1 416 K€
Revalorisation SMIC	+15 K€
Relèvement indice minimum (353)	+ 10 K€
Impact en année pleine des recrutements réalisés en N-1	+ 373 K€
Impact des postes arbitrés en 2022 et reportés en 2023 (postes non pourvus faute de candidatures)	+ 146 K€
Impact des nouveaux postes proposés pour 2023 (suivi entretien bâtiments + parc auto et une assistante de direction)	+ 78 K€
RIFSEEP : IFSE de référence par métier (185 agents revalorisés)	+ 153 K€
Intégration au 012 (et non plus au 011) du coût des mises à disposition de services (recommandations de la CRC)	+ 269 K€
Glissement Vieillesse Technicité	+ 50 K€
Assurance du personnel	+ 90 K€
Revalorisation du point d'indice 2022 (+3,5%) : Impact année pleine	+ 116 K€
Hypothèse de revalorisation du point d'indice au 01/07/2023 (+3,5%)	+ 116 K€

Le chapitre relatif aux charges de personnel (012) représenterait ainsi 41,71 % du budget global de fonctionnement contre 39,17 % en 2022.

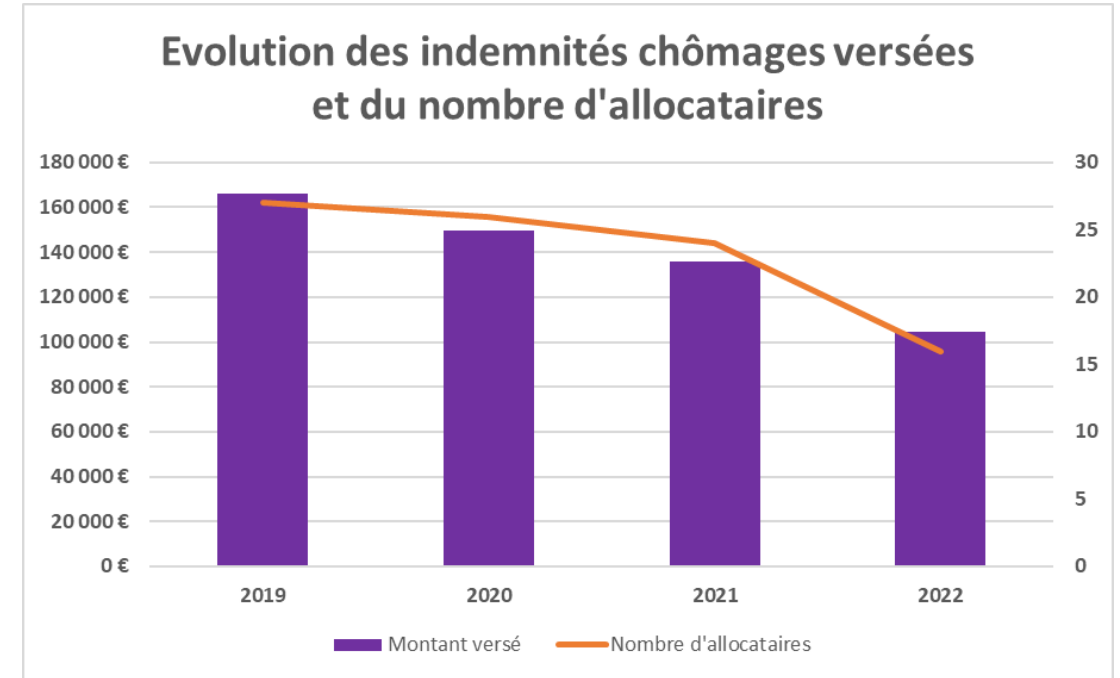
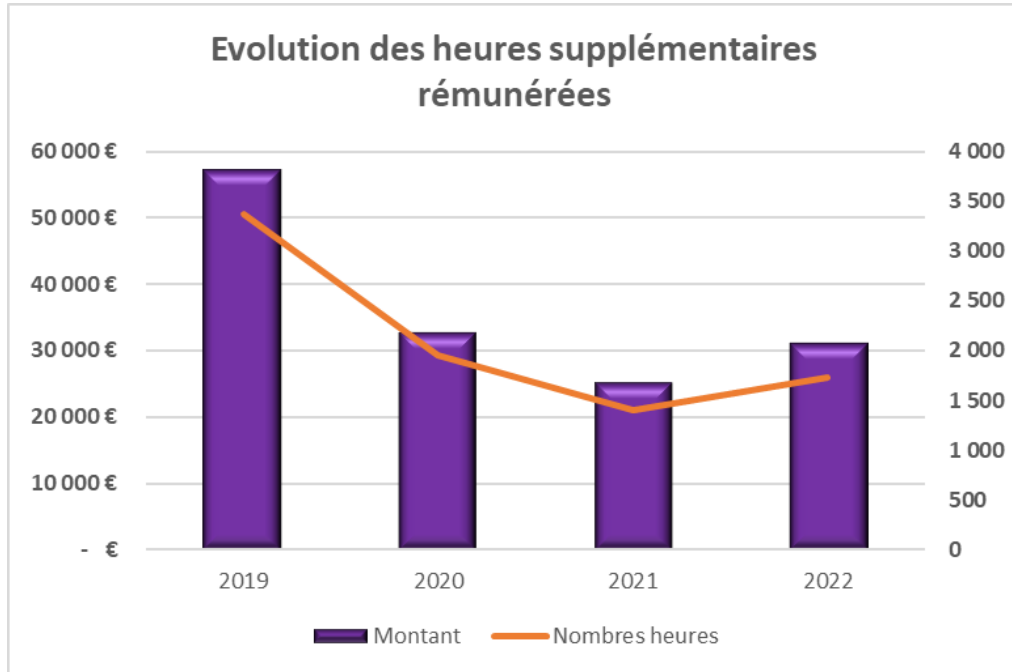
Cette augmentation s'explique notamment par l'intégration des mises à disposition de services depuis le 011 vers le 012.

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2023

Structure de la masse salariale par nature comptable

	TOTAL 2023 PREVISIONNEL	14 537 343 €
Rémunération du personnel (dont primes et régime indemnitaire)		9 927 125 €
Autres personnels (personnel extérieur et apprentis)		265 555 €
Charges patronales		3 943 545 €
Assurance du personnel		168 000 €
Médecine préventive		28 175 €
Chômage		119 943 €
FIFPH		20 000 €
CNAS		65 000 €

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2023

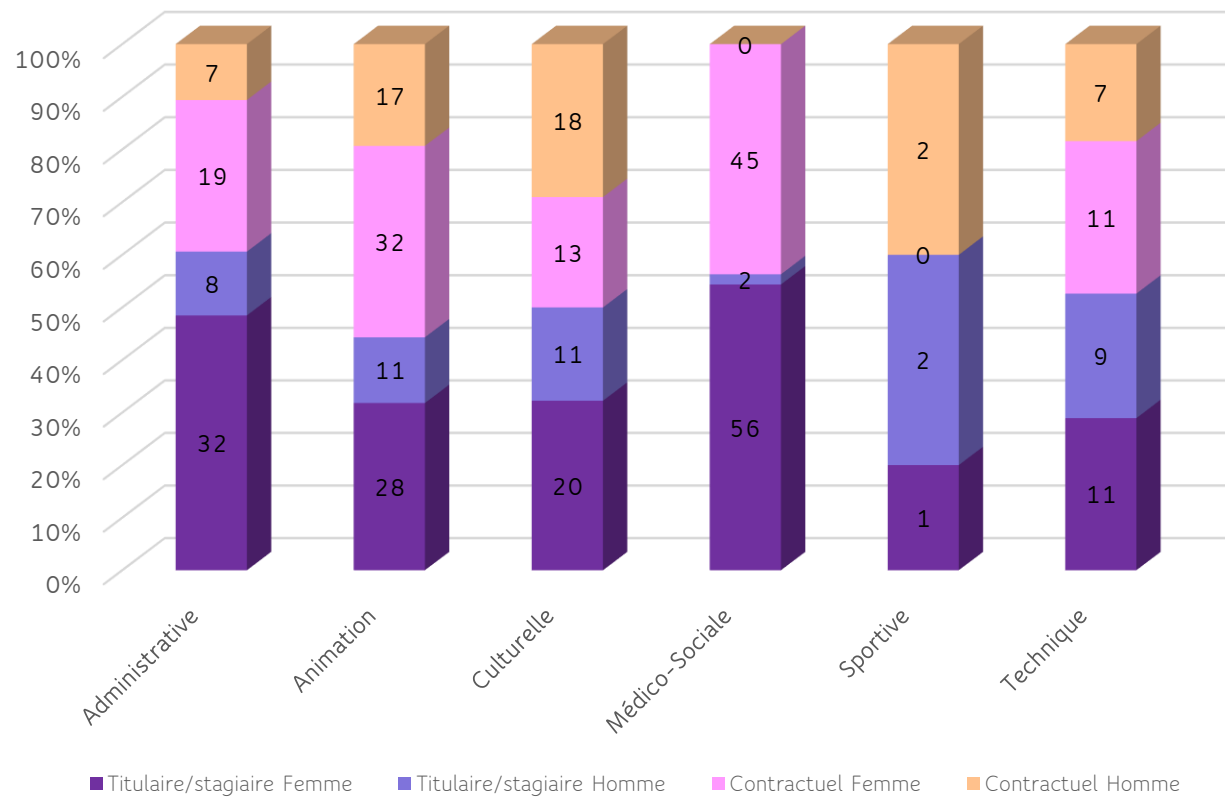


Après une baisse observée en 2020 et 2021, en raison de la crise sanitaire, on note une légère augmentation des heures supplémentaires rémunérées en 2022, mais à un niveau toujours nettement inférieur à celui observé en 2019.

Observation également d'une diminution des indemnités chômage versées en 2022 à 16 allocataires pour un montant global de 104 398 € (-23% / N-1).

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2023

Structuration des effectifs des agents titulaires, stagiaires et contractuels sur emplois permanents au 31/12/2022.



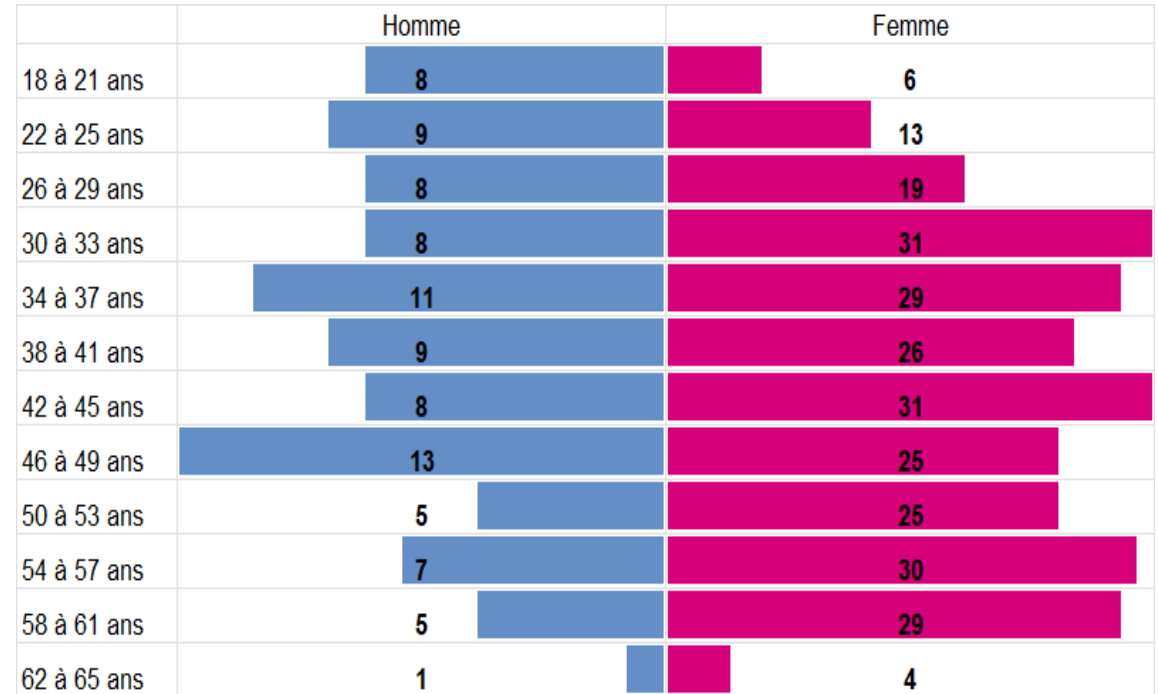
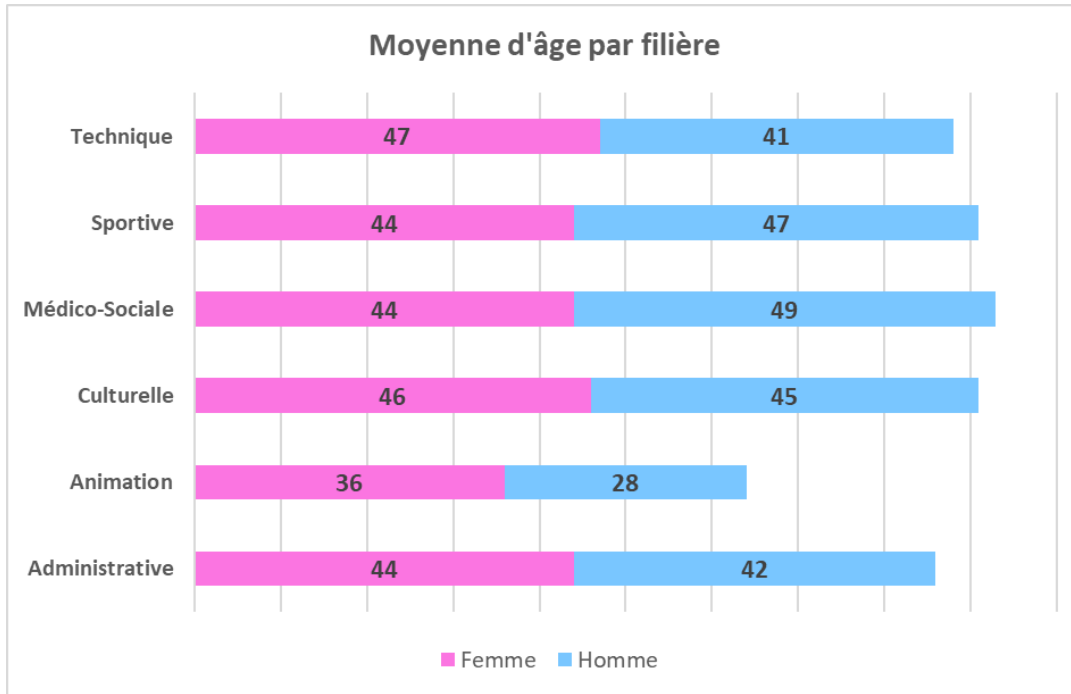
Des effectifs toujours autant féminins, quel que soit le statut.

Au cours de l'année 2022, 45 agents ont quitté la CAESE pour les motifs suivants :

- Retraite > 9 agents
- Fin de détachement à l'initiative des agents pour retourner dans leur administration d'origine > 2 agents
- Démission > 11 agents
- Mutation > 4 agents
- Non renouvellement de contrat > 19 agents (dont 2 fin de contrat à l'initiative de l'EPCI)

Poursuite de la résorption de l'emploi précaire avec 13 mises en stage.

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2022



La moyenne d'âge des agents intercommunaux s'établit à 42 ans.

17,4 % des agents ont moins de 30 ans et 19 % plus de 55 ans.

Pour les agents déclarés inaptes à leurs fonctions, deux au total en 2022, une période de préparation au reclassement est proposée afin de permettre à ces agents de se préparer à occuper un nouvel emploi tenant compte des préconisations émises par les médecins agréés.

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2023

Le temps de travail

Répartition des temps	Effectifs sur emplois permanents au 31/12/2022		
	Femme	Homme	Total
Temps complet	219	68	287
Temps non complet	34	25	59
Temps partiel	15	1	16
Total	268	94	362

- Les emplois à temps complet représentent 79,28 % des effectifs permanents.
- En ce qui concerne les temps partiels et les temps non complets, les femmes sont majoritairement représentées.
- Selon les situations individuelles des agents et de leurs sollicitations, une étude au cas par cas est effectuée pour répondre au mieux aux attentes tout en conciliant les besoins du service
- Mise en place du télétravail depuis le 1^{er} septembre 2022 avec élaboration d'une Charte définissant les modalités de fonctionnement.

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2023

Bilan de l'action sociale

Prestation	Nombre d'utilisateurs	Nombre de prestations	Montant versé des prestations	Montant des avantages	Montant Urssaf	Montant indirect	Montant total
Billetterie	91	211	3 078,40 €	2 711,13 €	- €	90,59 €	5 880,11 €
Séjours voyages	6	10	866,21 €	1 493,00 €	- €	- €	2 359,21 €
Avantages	11	65	- €	714,31 €	- €	481,65 €	1 195,95 €
Aides non soumises à condition de ressources	130	315	20 880,00 €	- €	1 372,67 €	196,38 €	22 449,05 €
Aides soumises à condition de ressources	74	145	12 947,00 €	- €	1 340,26 €	19,42 €	14 306,68 €
CESU	3	10	509,60 €	- €	- €	23,40 €	533,00 €
Chèques culture - lire	5	8	190,00 €	- €	- €	36,74 €	226,74 €
Ecoute Sociale		0	17,75 €	- €	- €	- €	17,75 €
PECV	27	27	2 500,00 €	- €	- €	336,16 €	2 836,16 €
Prêts sous-traités		1	307,35 €	- €	- €	- €	307,35 €
Renseignement juridique		0	46,59 €	- €	- €	- €	46,59 €
Total	175	792	41 342,90 €	4 918,43 €	2 712,93 €	1 184,33 €	50 158,60 €



Adhésion au CNAS le 22/04/2022 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022.

Cotisation : 63 176 €

Montant des prestations versées par le CNAS au 31/12/2022 : 50 158,60 €

Focus sur les mises à disposition de services 2023

En recettes, la CAESE enregistre le produit des services communs au titre desquels adhèrent les communes :

- Commande publique : 3 communes
- Informatique : 5 communes
- Application du droit des sols : 21 communes

Mais également des services unifiés avec des syndicats intercommunaux

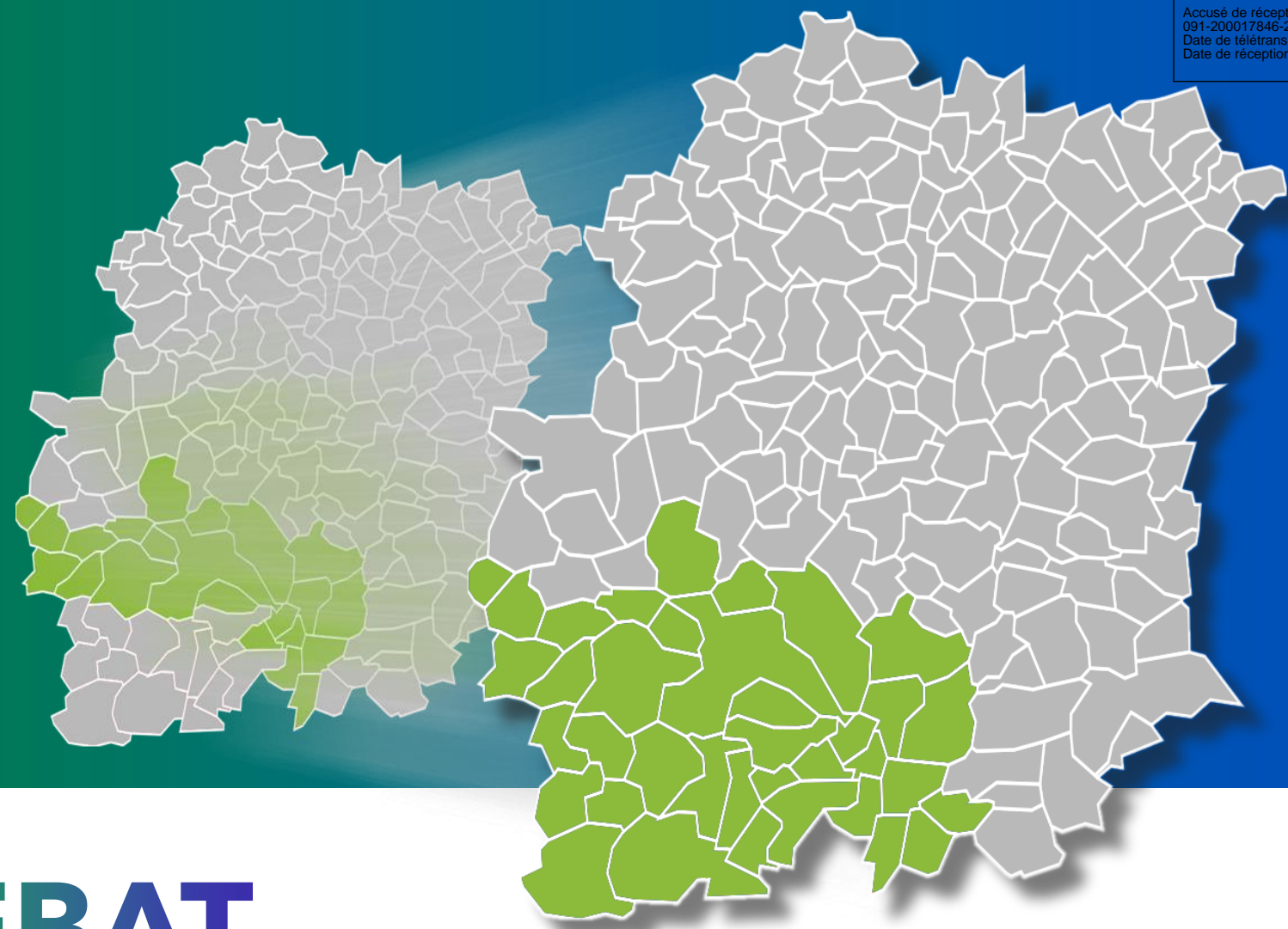
- SI4RBP pour la restauration
- TSE pour l'informatique

À noter également, tant en dépenses qu'en recettes, la régularisation du service unifié avec le SI4RBP au titre des années 2019 à 2022.

En dépenses, la CAESE compte 10 conventions pour un total de 356,9 K€ remboursés en 2022 :

- Commune d'Angerville, Authon-la-Plaine, Boissy-la-Rivière, Boutervilliers, Étampes, Le Mérévillois, Mérobert, Morigny-Champigny, Plessis-Saint-Benoist, Saint-Escobille.
- Par ailleurs, la CAESE dispose de plusieurs conventions liées à l'entretien des stations d'épuration figurant aux budgets annexes. Après un rattrapage en 2022 au titre des années antérieures, l'année 2023 connaîtra un niveau annuel de prise en charge à hauteur d'environ 24 K€.
- Imputation au Chapitre 012 à compter de 2023.
- Comme évoqué par la CRC dans son rapport, **le budget 2023 est impacté à hauteur de 180 K€ suite à la fin des mises à disposition de services avec la Ville d'Etampes pour les services** restauration, entretien... Seuls les services nécessaires au marché de Noël 2022 et à la Foire de l'Essonne Verte 2023 ont été maintenus.

ROB 2023



DÉBAT